

# La Vie Canadienne

QUEBEC  
7 Novembre 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I  
No 18

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



FOCH,  
GENERALISSIME DES ARMEES ALLIEES

# LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,  
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

## SOMMAIRE

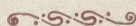
En passant.....	Divers	La charité à l'égard des ennemis ...	Antonio Huot, ptre
De notre destinée : Fin et moyen.....	J.-A. Lander	Les faits de la semaine.....	Joinville
Les catholiques anglais et la tâche de demain. P. Ledroit		L'appel de la terre (Suite) .....	Jean Sainte-Foy
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Lettre émouvante d'un soldat canadien.....	Xavier
Ce que nous devons à la France..	Louis-Arthur Richard	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
Lettre de France.....	Eugène Tavernier	Echos et commentaires.....	Le Liseur
Un homme heureux.....	Jean Lander		

TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46  
                  { QUÉBEC 6207

# JOS. GOSSELIN LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
— ET INGÉNIEURS —

Constructions d'Eglises, de Couvents, d'Edifices  
de toutes sortes



SIEGE SOCIAL :  
55, RUE ST-GEORGES,  
LEVIS, P. Q.

SUCCURSALE:  
85, RUE DALHOUSIE,  
QUÉBEC, P. Q.

# La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 7 NOVEMBRE 1918

No 18



## EN PASSANT



### Merci à vous, soldats nos frères

UNE lettre toute simple, sans littérature, d'un soldat, que nous publions aujourd'hui et qui mettra des larmes aux yeux de plus d'un lecteur, devra faire se demander à plusieurs d'entre nous: pourquoi donc nos soldats, nos héros, nos sauveurs, ne reçoivent-ils pas de la part de toute notre presse et de tout notre peuple le juste tribut d'hommage et d'admiration qu'ils ont pourtant plus que mérité? Les écrivains anglais et les écrivains français signalent les soldats canadiens et parmi eux les Canadiens-français qui "meurent et ne se rendent pas", comme des plus belles et des plus valeureuses troupes qui combattent dans la grande guerre. Nous avons l'air de le savoir nous aussi, mais notre enthousiasme semble tellement craindre de se manifester que chez plusieurs il semble avoir peur d'exister. Pourquoi cette attristante et humiliante anomalie?

Nos soldats, nos frères, partent pour l'acte le plus grand et le plus beau qu'un homme puisse faire: donner résolument sa vie pour la défense des siens et de sa patrie. Nos soldats nous reviennent, plusieurs blessés, nous faisant plus vivement souvenir de ceux qui ne reviendront plus, de ceux qui ont fait pour nous le suprême sacrifice, et toutes les mains ne se tendent pas vers eux, tous les fronts ne s'inclinent pas à leur rencontre. Quelques-uns les regardent même avec un air d'indifférente curiosité, qui doit leur faire mal au cœur, s'ils s'en aperçoivent.

Heureusement, des fronts se découvrent sur leur passage, des regards émus et reconnaissants, des sourires d'affectueuse admiration leur disent aussi la reconnaissance de la patrie et de la race, la gratitude de ceux qu'ils ont honorés par leur courage, qu'ils ont sauvés en s'offrant au sacrifice.

Oui, merci à vous, soldats nos frères. Merci à vous d'avoir mis votre vie en jeu pour sauver, avec les deux mères-patries du Canada, la patrie canadienne elle-même et l'honneur de ses fils. Merci à vous tout particulièrement, soldats et officiers canadiens-français. Vous avez un particulier mérite d'avoir vu clairement

la route du devoir et de l'honneur, d'avoir compris que ceux de votre sang, de votre langue, de votre foi avaient un plus impérieux et plus grand besoin de ne pas rester à l'arrière. En marchant de l'avant vous n'avez pas été seulement d'héroïques défenseurs d'une cause sacrée, vous avez été de clairvoyants patriotes, de sages politiques, vous êtes les vrais sauveurs de votre race.

Sans vous, qu'aurions-nous été dans notre patrie et dans le monde? Que serions-nous si vous aviez suivi certains conseils d'égoïsme, si vous n'aviez pas obéi à la plus noble inspiration de vos âmes fidèles? C'est grâce à vous si le nom canadien-français peut continuer d'être porté avec honneur dans les rangs des nations civilisées. Grâce à vous, notre langue et notre foi ne verront pas invoquées contre elles une abstention qui eût été un crime contre l'héritage le plus sacré de notre famille canadienne-française. On a mal au cœur, on est presque pris de peur et de découragement, rien qu'à penser à ce que nous serions aujourd'hui et dans l'avenir, si votre bon courage, si votre instinct clairvoyant n'avaient répondu pour nous à l'appel de l'honneur et du devoir.

Oui, merci à vous, soldats nos frères; en sauvant notre honneur, vous nous avez sauvés. C'était déjà un noble et glorieux motif d'aller combattre pour la liberté et pour la civilisation du monde attaquées par l'Allemagne, d'aller combattre pour l'Angleterre et pour la France, les deux mères-patries mises en péril. Mais votre cœur a vu mieux encore: il a compris que notre cause à nous n'était pas séparable de celles-là, et c'est pour la patrie canadienne, grande ou petite, que vous avez offert et donné votre vie.

Vos frères et vos amis ne l'oublieront pas; vos compatriotes ne l'oublieront pas, les peuples civilisés garderont votre bienfaisant et impérissable souvenir, nos ennemis eux-mêmes se souviendront de vous.

Votre souvenir qu'illumine d'une si belle gloire le soleil remontant de la victoire, fait partie désormais de notre plus cher et de notre plus précieux patrimoine. Un peu de votre gloire brille au front de tous vos frères.

Merci à vous, soldats du Canada. Merci deux fois à vous, soldats canadiens-français."

J.-A. L.

### Vérité à retenir

DANS un discours à un groupe de journalistes américains, M. Balfour ministre des affaires étrangères d'Angleterre, faisait dernièrement la juste observation suivante :

*“Nos ennemis, remarquons-le en passant, essayent de modifier leur constitution, mais ils ne semblent pas se rendre compte que ce que nous appelons un véritable changement n'est pas tant la transformation de la forme d'un gouvernement qu'un changement des âmes par lesquelles ce gouvernement doit être animé et dirigé.”*

C'est là une vérité importante à retenir.

Les formes de gouvernement ne sont pas certes indifférentes: il en est d'utopiques et il en est de sages, il en est de stables et il en est d'instables. Aucune en soi n'est condamnée ni condamnable, du moment qu'elle remplit les conditions essentielles à l'ordre dans la société. Mais toutes ne sont pas également bonnes, et quelques-unes peuvent être bien dangereuses.

Mais pour les bonnes comme pour les moins bonnes, ce qui est plus important encore que la forme de la constitution, c'est l'esprit qui anime et ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. Ce sont les intelligences, les âmes, les volontés qu'il faut maintenir bonnes, fermes, éclairées, généreuses, plus encore que les institutions. Malheureusement, on pense un peu le contraire généralement, et c'est pour cette raison que les déceptions sont nombreuses dans la vie des peuples.

J.-A. B.

### Pour le Droit naturel

AU cours d'une polémique, à laquelle nous n'avons pas à prendre part et qui est d'ailleurs finie, l'*Action Catholique* écrivait, le 24 octobre dernier, le passage qui suit et que liront avec une légitime satisfaction tous les tenants de la doctrine traditionnelle du droit naturel, dépassant en étendue et en autorité les stipulations généralement incomplètes du droit positif.

On se rappelle qu'une école, peu nombreuse, a prétendue, ces années dernières, pour nier nos obligations morales envers notre métropole, que celle-ci n'avait pas d'autres droits et que nous n'avions, par conséquent, pas d'autres devoirs que ceux inscrits dans la constitution écrite de notre pays.

Cette fausse doctrine reçoit dans le texte que nous citons une nouvelle et vive dénégation, qui est à retenir par ceux qui ont la tendance d'invoquer le droit naturel quand il nous donne des droits, et de le nier quand il nous impose des devoirs.

Voici donc ce que le rédacteur de l'*Action Catholique* reprochait à son adversaire dans cette polémique:

*“Ce qu'il lui faut, à lui, pour admettre que nous ayons des titres à réclamer contre l'injustice dont nous*

*sommes victimes, c'est un texte écrit en blanc, en noir, en rouge et en jaune dans l'“Acte de l'Amérique du Nord.” Nous ne possédons pas d'autres droits, croit-il, que ceux qu'on a bien voulu nous concéder dans ce “papier”-là. Vous lui parlez de la coutume, de la tradition, des exigences politiques. Tout cela vous donne des privilèges, qui peuvent vous être refusés, prétendra-t-il; il faut que la loi intervienne pour vous constituer des droits. Vous insistez: mais le bon sens, et les faits historiques, et l'équité, et la nature des choses elle-même sont les premiers fondements du droit naturel. Il vous répétera, ne sachant pas, mieux: nous vous devons ce que la loi vous donne; le reste ne vous est pas dû.*

*Eh bien, c'est cette horrible conception du droit—disons, pour être conciliant, qu'elle est trois fois boche—qui empêchera toujours, au Canada, l'accord des races qui le peuplent. Aussi longtemps que la plupart de nos concitoyens de langue anglaise n'auront pas modifié, sur ce point, leurs idées d'aujourd'hui, la paix est impossible au Canada.*

*Le droit ne sort pas d'un texte légal; il lui est antérieur. Il se fonde sur vingt titres divers, parfaitement légitimes, et tantôt nous en avons indiqué quelques-uns.”*

Voilà donc une erreur funeste répudiée, et en termes assez vifs, une fois de plus. Espérons que l'opportunisme politique ne l'invoquera pas encore trop tôt, lorsqu'il y verra son profit.

S. D.

### Avis important

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas reçu la série complète de la *Vie Canadienne* sont priés de nous demander par lettres les numéros qui leur manquent. Quant aux nouveaux abonnés qui veulent avoir les numéros déjà parus, ils sont aussi priés de les demander en envoyant le prix de l'abonnement, qui est de \$4.00 par année (\$3.00 pour les membres du clergé et les instituteurs). Prière à tous de prendre avis que, après trois mois de leur publication, les numéros de la *Vie Canadienne* se vendront 25 cents chacun, au lieu de 10.

### PENSÉES

Les peuples se passent plus facilement de pain que d'illusions. Subjugués par ces fantômes séduisants, ils oublient leurs intérêts les plus chers.

DR LEBON.

\* \* \*

Il font considérer la religion en homme d'Etat, et la politique en homme religieux: Suger, Ximènes, Richelieu ne les ont jamais séparées.

DE BONALD.

## DE NOTRE DESTINÉE

## FIN ET MOYENS

NOUS disions, dans notre dernier article, qu'il ne fallait pas rejeter toutes les réclamations qui sont au programme du parti nationaliste. Plusieurs de ces réclamations, en effet, sont communes à tous les Canadiens-Français. Ainsi personne ne peut transiger ni hésiter sur les droits fondamentaux qui nous garantissent la liberté religieuse, la profession de notre foi catholique, et aussi la conservation de notre langue et de nos privilèges particuliers.

Nous estimons, avec raison, que les avantages qui résultent pour nous de la conservation de ces droits fondamentaux tournent à l'avantage de la patrie canadienne et même de la grande patrie britannique. Mais il ne faut pas que cette conviction nous reste particulière; il faut qu'elle soit celle de tous nos compatriotes, comme la nôtre. Par conséquent, pour avoir sur ce point union de pensées et de sentiments, union qui est nécessaire au bien commun de la patrie, il faut arriver à faire voir à nos compatriotes d'autre origine qu'il est bon pour le tout le Canada que nous soyons catholiques et fidèles à nos traditions de langue et de mœurs.

Pour cela il faut leur faire voir les bons résultats de cette diversité de langue, de croyance, de race, et ne pas leur en montrer trop les mauvais côtés; il faut leur faire voir que nous ne le cédon à personne quand il faut travailler au bien du Canada tout entier, constitué tel qu'il est aujourd'hui comme colonie britanniques; en d'autres termes il faut arriver à nous faire voir par nos qualités, au lieu de nous faire voir par nos défauts.

Pour faciliter l'entente, accoutumons-nous à voir aussi nos compatriotes d'origine différente de la nôtre par leurs qualités, et soyons ostensiblement persuadés qu'il est bon pour le Canada, pour tout le Canada, qu'il y ait ici, avec nous, une population anglaise, comme il est bon pour nous et pour tout le Canada que nous restions tous loyaux et attachés à notre métropole britannique.

\* \* \*

Si, au contraire, nous laissons mettre en question notre loyauté, si nous nous montrions défiants et même antipathiques à nos concitoyens de langue anglaise, si nous voulions faire bande à part, nous faire une patrie dans la patrie, nous rendrions notre cause désagréable et même suspecte à ceux qui ne peuvent pas la considérer du même point de vue que nous. Si à cela nous ajoutions un esprit agressif contre nos compatriotes d'autre langue, contre leurs coutumes

et leur mentalité, nous empirerions la situation, sans aucun profit pour nous, mais à notre grave détriment.

Il faut bien en effet nous dire que, s'il est pour nous tout naturel que nous tenions à notre caractère ethnique, s'il est pour nous évident que notre foi est le premier des biens auxquels nous devons rester attachés, cet attachement à ce qui nous distingue d'eux n'est pas aussi évidemment nécessaire ni aussi manifestement important aux yeux de nos compatriotes d'origine autre que la nôtre. Nos compatriotes anglais ne peuvent pas comprendre comme nous que nous tenions tant à ne pas leur devenir semblables en tout; à ne pas nous laisser assimiler par eux.

Il nous faut donc comprendre que notre attachement si vif à notre survivance nationale, s'il n'a rien qui doive choquer la raison de nos compatriotes anglais, n'a rien non plus qui puisse flatter leurs sentiments et leur fierté.

Ainsi notre diversité d'origine, de langue, de tempérament, si elle peut contribuer certainement au bien de tout le Canada, peut aussi être pour lui une cause de faiblesse, et même de ruineux malentendus.

Même envisagé de sang froid, avec la raison la plus dégagée des passions, la plus impartiale, le problème canadien n'est donc pas un problème bien simple ni bien facile à résoudre. Nous avons plus d'une fois entendu dire qu'à Rome, où l'on a pourtant et très éminemment, avec le souci de la justice et de la charité, la science et l'art de la grande et sage politique, nos questions de rivalités nationales sont considérées comme peu faciles à résoudre. Que doit devenir alors le problème canadien quand les vapeurs et les forces aveuglantes des passions l'obscurcissent, et s'ingénient à le faire sortir du domaine de la justice, pour le tirer du côté de l'intérêt particulier?

Le souci assagi de notre intérêt particulier comme de notre intérêt général, l'intérêt général du Canada, nous fait donc un devoir de nous rappeler que notre idéal, que nos réclamations peuvent facilement paraître étranges à ceux qui n'ont pas vécu de notre vie, qui ne connaissent guère notre histoire, qui ne peuvent pas facilement se mettre à notre place. Le même souci doit donc nous conseiller de montrer à ceux que nous voulons convaincre de la légitimité et de la beauté de notre cause, non pas le côté qui peut les choquer, le côté désagréable, mais le côté qui peut dissiper leurs préjugés naturels, en nous faisant voir par nos plus utiles et nos plus avantageuses qualités.

Si au lieu de cette honnête et intelligente politique, nous nous faisons voir par nos côtés les moins avantageux—nous en avons comme tous les peuples—; si

nous menaçons de faire bande à part, si nous *paraissions* envisager avant tout et toujours nos droits et nos intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général; si nous tenions toujours à l'affiche notre particularisme ethnique; si nous disions à l'Angleterre que nous ne lui devons rien autre chose que de lui pardonner le mal qu'elle nous a fait; si nous n'avions que des récriminations contre la conduite de nos gouvernants; si nous nous désintéressions du sort de la métropole et des légitimes sentiments de nos compatriotes; si nous faisons comme ont fait très maladroitement ceux qui ont voulu exiger le règlement des difficultés ontariennes comme condition préalable du concours à donner à la métropole mise en danger; nous compromettrions notre cause, en la rendant odieuse à ceux à qui nous demandons d'en reconnaître la beauté et la justice.

Il faut donc bien reconnaître, entre nous, que ce n'est pas seulement par nos qualités et nos vertus que nous soulevons contre nous et contre nos aspirations des oppositions, des préjugés, des vexations. Il faut bien reconnaître que certaines outrances et maladresses de procédés aident, bien mal à propos, nos adversaires contre nous.

\* \* \*

On ne gagne rien pour soi, nous le savons, à exprimer ces considérations, car, malheureusement, la situation est devenue telle au Canada, les hommes de passions y prennent si facilement le pas sur les hommes de raison, que l'on se fait plutôt une popularité à exciter les ressentiments et à envenimer les divisions intestines.

Du côté de nos extrémistes comme du côté des fanatiques orangistes, on se fait une auréole de patriotisme, de bravoure, de dévouement à la race, en attaquant le plus violemment, comme ennemis du pays, des concitoyens qui prétendent bien eux aussi travailler au bien du Canada. Ces violences ont même double résultat funeste; elle augmentent le fanatisme du parti qui les profère et elles excitent les colères et le fanatisme du parti contre lequel elles sont proférées. Ces violences et les excitations à la haine sont réputées cependant une défense de la cause nationale; leurs auteurs se font une auréole de sauveurs de la race.

C'est ainsi que l'on appelé, chez nous, "notre principal défenseur" l'homme qui a le plus excité de ressentiments et de mépris contre nous. En quoi nous a-t-il défendus? Est-ce nous défendre que nous exciter contre l'Angleterre et contre le gouvernement du Canada? Quel mal a-t-il empêché? Quel bien a-t-il obtenu? A quelle victoire nous a-t-il conduits? Nous osons demander à ses partisans de nous le faire voir, en mêlant quelques petites raisons à leurs injures.

D'ailleurs, ce procédé n'est que la conséquence d'un faux principe ou d'une fausse théorie: le princi-

pe ou la théorie que rien ne s'obtient que par l'agitation populaire, que par le mouvement des foules. Quand on méprise toute autorité constituée dans l'Etat, quand on veut renverser les chefs existants pour prendre leur place, il est tout logique que l'on cherche à se faire un levier ou un tremplin des mouvements populaires. Et pour soulever le peuple, il faut exciter ses passions.

On arrive ainsi fatalement aux luttes intestines, luttes de partis, luttes de races, luttes de religions; on arrive ainsi aux haines et aux divisions, aux "*procédés violents ou illégitimes*", répudiés par le Pape dans sa dernière lettre aux catholiques du Canada, dont il est bon et nécessaire même de comprendre toute la sagesse.

\* \* \*

Nous n'avons ici ni l'autorité ni la prétention de déterminer les conclusions qui découlent assez clairement de cet auguste document, pour les pasteurs et les fidèles de l'Eglise canadienne, sur le sujet des difficultés particulières dirimées par la sentence pontificale. Mais il nous semble que cette parole de sagesse, que nous avons tenu à donner intégralement à nos lecteurs, contient une leçon générale qui doit nous diriger sur bien d'autres points que ceux directement traités dans cette lettre.

Il n'est pas nécessaire d'être grand juriste ni même théologien pour constater, à la lecture attentive de ce document, qu'il contient du commencement à la fin deux importantes leçons, dont l'une ne doit pas faire oublier l'autre. Le Saint-Père détermine ce que nos compatriotes ontariens peuvent demander, et il détermine aussi de quelle manière ils doivent faire leurs demandes.

Sur le premier point, il est remarquable de constater avec quel souci de la justice pour les gouvernés comme pour les gouvernants, le Pape maintient l'équilibre, l'harmonie de tous les droits, sans en sacrifier aucun, sans demander l'abandon d'aucune réclamation légitime, d'aucune aspiration juste.

Sur le second point, il est non moins important, et il l'est peut-être même davantage, de constater quel souci primordial du bien général, de la paix et de la charité, inspire les exhortations les plus pressantes du père et les arrêts les plus fermes du juge.

Ainsi donc il ne faut abandonner la revendication d'aucun droit légitime et nécessaire; mais cette revendication doit rester dans l'ordre et ne pas compromettre des biens encore plus précieux que ceux qu'elle a en vue d'obtenir. Cette revendication doit respecter et suivre l'ordre établi par Dieu dans l'Eglise et dans l'Etat. Dans l'Eglise et dans l'Etat, elle doit éviter la moindre apparence de révolte. L'expression même de cet ordre mérite d'arrêter l'attention: la moindre apparence.

On peut demander certes sans manquer à la jus-

tice, des déclarations opportunes, certaines concessions plus amples, les améliorations auxquelles on estime avoir droit.

Mais il faut aussi se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage; il faut terminer les discussions en sauvegardant la charité, pour sauvegarder l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

La charité et la paix sont nécessaires dans l'Eglise, qui est une société spirituelle, une société d'âmes, d'esprits; mais la charité et la paix sont également nécessaires, quoique dans un ordre inférieur et principalement temporel, dans la société civile, dans la patrie.

Dans celle-ci et dans celle-là les demandes et les réclamations ne doivent pas être faites *avec la moindre apparence de révolte, ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes, mais pacifiquement et avec modération, en employant tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent*. Ce qu'il faut, s'est garder la concorde et la faire garder, c'est écarter toute susceptibilité, c'est éviter de nourrir ou d'exciter les animosités qui divisent les concitoyens, car on ne peut et on ne doit avoir rien plus à cœur que de garder la charité les uns envers les autres.

\* \* \*

Ces conseils et ces ordres du Souverain Pontife s'adressent sans doute premièrement et principalement à la communauté catholique, aux fidèles, mais ils peuvent aussi et même ils doivent s'adresser à la communauté de la nation, aux citoyens d'un même pays, car dans la nation comme dans l'Eglise, il est des biens primordiaux qui l'emportent sur les autres et qu'il faut sauvegarder avant les autres. Parmi ces biens primordiaux, il faut compter le respect de l'ordre établi et l'obéissance aux lois en tout ce qui n'est pas prohibé par la loi supérieure de Dieu; il faut compter aussi l'union et la charité nécessaires au maintien et au bien de l'Etat. Le maintien et le bien de l'Etat exigent ainsi des sacrifices des particuliers et même des groupes.

Ces sacrifices, où chaque groupe et chaque parti doivent abandonner un peu de leur particularisme, terme général qui embrasse l'individualisme et le nationalisme, ne doivent pas aller jusqu'à se rendre complice par acquiescement, des injustices commises ou à commettre, ils ne doivent pas aller jusqu'à l'abandon des droits particuliers dont le maintien est nécessaire au bien général. Mais dans la revendication de ces droits non abandonnés, il faut savoir garder la subordination du bien particulier au bien général, il faut non seulement s'abstenir des moyens réprouvés par la morale, mais il faut aussi renoncer à ceux dont l'emploi causerait beaucoup plus de mal que de bien.

Il faut donc, comme dit SS. Benoît XV, procéder *pacifiquement et avec modération* dans la revendication de nos droits, en évitant d'exaspérer comme nous l'a-

vons fait parfois, nos rivalités et nos divisions de races, de langues et même de religions.

Nous savons bien que ces conseils et ces ordres du Pape, même entendus dans le sens rigoureux qu'ils ont dans la lettre dont nous parlons, pour l'objet déterminé qu'ils ont en vue, et, à plus forte raison, entendus dans le sens plus large auquel nous les appliquons, paraîtront à quelques-uns un abandon de nos légitimes revendications. Ceux-là ne veulent pas voir d'autres moyens d'obtenir justice que la lutte violente, que la guerre intestine. A leurs yeux, il semble qu'il était plus facile de ramener l'ordre et le droit en Europe, entre vingt peuples ennemis aux prises avec les plus redoutables alternatives, que de les ramener ici entre deux races rivales soumises à la même autorité et non constituées, ni l'une ni l'autre, en Etat souverain. Sans doute les deux guerres n'ont pas le même caractère sanglant et nous ne voulons pas jouer sur les mots en assimilant l'une à l'autre. Mais, à des degrés divers et fort distants, heureusement, ces luttes intestines sont aussi des guerres, et ceux-là ne le nieront pas qui nous ont plus d'une fois parlé des Boches et des blessés de l'Ontario, du front ontarien, de nos "marches" de l'ouest et de nos tranchées d'Ottawa.

\* \* \*

Mais, dira quelque partisan passionné de la guerre, ce n'est pas nous qui avons commencé, et la modération d'ailleurs ne nous a valu que des reculs constants.

Il est certain que ce n'est pas nous qui avons commencé les hostilités et que nous n'avons fait que les continuer; mais ce n'est pas assez pour nous justifier, ni au point de vue de notre intérêt particulier, ni au point de vue de l'intérêt général. Il y a un passage de l'Evangile, un passage qui émane de la sagesse du Verbe lui-même, qui s'applique même aux guerres et aux luttes défensives : *"Quel roi devant aller faire la guerre à un autre roi, ne s'assied pas auparavant pour juger s'il peut avec dix mille hommes marcher contre celui qui vient à lui avec vingt mille? Autrement, tandis que l'autre est encore loin, il envoie une ambassade et demande à faire la paix."* (Luc 14, 31 et 32).

Même dans les luttes et les guerres qui ont une cause légitime en droit strict, il faut encore voir si la lutte ne produira pas plus de mal que de bien. En toutes choses il faut considérer la fin. Et la grande parole de saint Paul trouve même ici une sage application : *Nulli malum pro malo reddentes... Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.—Ne rendant à personne le mal pour le mal... Ne sois pas vaincu par le mal, mais vainqueur du mal par le bien.* (Rom. 12, 17 & 21).

La sagesse de cette parole de modération, de patience, de charité nous est apparue plus d'une fois dans les faits de notre histoire, et il n'est pas vrai de dire que la modération soit l'équivalent de l'abandon

et de la défaite du droit. Elle en est souvent la meilleure sauvegarde, et il ne faut pas croire que le Pape nuise à nos droits ni à nos intérêts particuliers, quand il nous enseigne à les mettre d'accord avec les conditions nécessaires du bien général.

Il est bien vrai, comme on insiste à répéter, que le bien général résulte souvent de la variété de biens particuliers différents et même opposés entre eux; mais il faut que cette variété soit tout de même fondue dans l'unité pour former un ensemble harmonieux. Autrement on peut arriver et s'arrêter à la pire cacophonie. Et cette cacophonie pourra être rendue encore plus insupportable si elle s'introduit, comme il est arrivé, entre les défenseurs de la même cause, si quelques individus ou un groupe des nôtres s'arrogeant modestement le monopole de la sagesse, du courage, du patriotisme, qualifie de traîtres à la race, d'ennemis déguisés, ceux qui veulent défendre nos droits par des moyens que la lettre du Souverain Pontife n'a tout de même pas condamnés ni réprouvés.

Après avoir visité notre pays en 1880, un des plus distingués collaborateurs de Le Play, M. Claudio Jannet écrivait dans son important ouvrage *Les Sociétés secrètes et la Société* : "Deux peuples se sont trouvés dans une situation nationale aussi douloureuse que les Italiens après 1815: ce sont les Canadiens français livrés à la domination anglaise en 1763 et les Irlandais. Mais ces peuples ont été fidèles à la voix de leurs pas-

teurs; ils ont supporté la plus dure application du principe de la légitimité, celle qui résulte de la conquête. A la longue, ils ont obtenu le redressement de leurs griefs; les Canadiens français sont arrivés, après cinquante ans de lutte légale, à l'indépendance de fait, en même temps qu'au plus haut degré de prospérité matérielle, sans avoir rien perdu de leurs mœurs antiques et de la paix sociale."

Comme Le Play, comme tous les écrivains sérieux qui ont étudié notre situation politique et économique, Claudio Jannet ne nous a jugés ni comme un peuple esclave, ni comme un peuple persécuté, ni comme un peuple exploité. Nous ne sommes pas un peuple malheureux, par même aujourd'hui. Nous avons à souffrir, quoique à un degré bien moindre que plusieurs autres peuples, de nous-mêmes et de ceux aussi avec lesquels il nous faut vivre. Le moyen de diminuer nos souffrances, tout en tendant constamment à la noble fin à laquelle nous aspirons, c'est de rester fidèles à la voix de nos pasteurs, dans nos revendications nationales, au lieu de suivre de passionnés meneurs qui cherchent à éluder ces directions de modération et de pacification. En union avec nos pasteurs, unis eux-mêmes au Chef de l'Eglise qui à la mission divine de diriger et d'affermir leurs voies, nous pouvons avoir confiance de rester dans la bonne voie et d'arriver sûrement, de prendre les bons moyens pour arriver à la bonne fin.

J.-A. LANDER.



## Les catholiques anglais et la tâche de demain



L'ANGLETERRE offre, en ce moment, au monde un grand spectacle. Avec son armée de 6,000,000 d'hommes, sa flotte innombrable et maîtresse des mers, ses millions d'ouvriers, hommes, femmes et enfants, consacrant leurs journées et souvent leurs nuits à la manufacture des munitions, l'Angleterre sacrifie à la défense d'une cause juste 120,000 hommes par mois depuis le commencement de la grande offensive des Alliés sur le front de l'ouest, et, — ce qui a décidé de la victoire, — elle marche au combat sous la direction unique d'un maréchal de France. Nous saluons avec respect et admiration l'effort magnifique du peuple anglais, le plus grand qu'il ait fait dans toute son histoire.

Les catholiques de la Grande-Bretagne, il n'est pas besoin de le dire, sont aux premiers rangs, partout, dans l'accomplissement de cette tâche gigantesque. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste glorieuse des morts catholiques du champ de bataille que publie, chaque semaine, le *Tablet* de Londres, et la liste des souscripteurs aux œuvres de guerre, fonds national, fonds polonais, fonds belge, fonds

français, fonds arménien, que l'on trouve aussi dans le même journal.

Mais les catholiques d'Angleterre, tout en prenant une part splendide à l'œuvre nécessaire d'aujourd'hui, n'oublent pas de se préparer à la grande tâche de demain. "L'Angleterre, qui ne sut pas se préparer à la guerre, est bien déterminée à ne pas se trouver sans préparation pour la paix, écrit le R. P. Charles Plater, S.J., dans la XIIIe des *Catholic Monthly Letters* qu'il vient de publier sous la direction de la *British Catholic Information Society*. De tous côtés, on parle de reconstruction—économique, politique, sociale, aussi bien que dans le domaine de l'éducation. Les ministères du gouvernement travaillent arduement à recueillir des informations et à élaborer des projets. De nombreux corps organisés, tels que le *Labour Party*, exposent leurs programmes. Des conférences et des discours sur la reconstruction se multiplient; et la presse fournit en abondance sa part de littérature sur le même sujet." Et le P. Plater ajoute que les catholiques anglais jouent un rôle important dans ces travaux et ces études préparatoires. Mieux que



tous les autres ouvriers de la reconstruction sociale, dit-il, avec raison, les catholiques sont en mesure d'apporter à cette grande tâche les principes d'ordre moral "sans lesquels le travail des comités gouvernementaux de reconstruction sera vain".

Les principales questions sociales qui s'imposent à l'attention du peuple anglais, d'après le P. Plater, sont la question ouvrière, l'établissement d'un juste équilibre entre la liberté et la loi, autrement dit, d'un juste partage entre l'activité du citoyen et celle de l'Etat, la répression des désordres qui menacent l'autorité et qui servent aux agitateurs pour entretenir, dans certains milieux, l'esprit de sédition, et la lutte contre l'intrusion du laïcisme ou de la neutralité religieuse (*secularism*) dans la vie nationale. Le peuple anglais doit aussi porter son attention sur la grave question de la stabilité des relations internationales, que seule peut garantir la restauration du droit.

C'est dans la doctrine sociale catholique, dit encore avec raison le P. Plater, que le peuple anglais trouvera la solution de tous ces graves problèmes. Heureusement, le grand public anglais prête, aujourd'hui, plus d'attention que jamais aux enseignements de l'Eglise catholique: "L'influence croissante de la pensée catholique sur les hommes qui étudient la question sociale et sur les hommes d'œuvres est manifestée par la propagande de la littérature sociale catholique. Pendant les dix dernières années, il s'est vendu plus d'exemplaires de la fameuse encyclopédie de Léon XIII (sur la condition des ouvriers) que pendant les dix ans qui ont suivi sa publication. La récente lettre pastorale du cardinal Bourne sur les troubles industriels, leurs causes et leurs remèdes, et qui porte le titre: *The Nation's Crisis*, a été beaucoup plus lue et discutée que toutes les autres déclarations catholiques qui ont été faites depuis la réorganisation de la hiérarchie catholique. Plus frappante encore est la large mesure dans laquelle les principes sociaux catholiques ont pénétré dans les œuvres des écrivains sociaux non catholiques. Non seulement des ouvrages catholiques sont propagés parmi les protestants, mais des ouvrages protestants adoptent des principes catholiques."

Il serait intéressant de se demander à quoi est due cette faveur accordée aujourd'hui par les protestants d'Angleterre aux ouvrages de doctrine sociale catholique. D'après notre humble opinion, l'une des causes de ce très encourageant phénomène moral, c'est la grande faiblesse doctrinale des sectes protestantes. Le principe du libre examen qui fait le fond de toute la religion protestante, est essentiellement générateur de discussions, de divisions et de mutations doctrinales presque incessantes. On n'a qu'à suivre, dans la presse anglaise, les délibérations des multiples synodes protestants pour se convaincre que ces assemblées n'arrivent jamais à la solution définitive d'aucune question doctrinale. Et cela se

comprend facilement, puisque l'Eglise protestante est fondée sur l'interprétation privée de la Sainte Ecriture, et que rien n'est plus variable et moins sûr que le sens individuel, selon le vieil adage latin: *tot capita, quot sensus*. Ces perpétuelles variations, dont l'incurable faiblesse a été dénoncée avec tant de force par le grand Bossuet, sont bien de nature à éloigner de l'Eglise protestante les hommes sérieux, qui aiment à asseoir leur pensée sur des principes immuables comme la vérité.

Cet éloignement de l'Eglise protestante d'un grand nombre de ses membres est aujourd'hui un fait plus évident que jamais. A ceux qui en douteraient encore il suffirait de lire, dans le *Times* de Londres le dernier rapport du "Comité des Archevêques" de l'Eglise protestante d'Angleterre, où se trouve cet aveu: "L'Eglise n'a pas l'influence qu'elle devrait avoir sur la vie générale du pays. Ils sont nombreux, et dans toutes les classes de la nation, ceux qui ne subissent pas l'influence chrétienne, et qui protesteraient si l'Eglise voulaient leur imposer une ligne de conduite. Il y en a d'autres qui sont prêts à l'écouter et qui cependant se rendent compte qu'ils n'en reçoivent pas tout ce dont ils ont besoin. L'Eglise manque souvent d'efficacité dans la transmission de son message..." Mais un aveu plus précis encore est fait par les rapporteurs du Comité anglican du diocèse de Wakefield, dont les conclusions ont été récemment publiées dans la *Wakefield Diocesan Gazette*: "Des divisions dans l'Eglise lui ont sans doute aliéné les sympathies d'un grand nombre, qui auraient été gagnés par un meilleur esprit de fraternité".

En face de cet édifice doctrinal toujours branlant, parce qu'il est assis sur le sable mouvant des contradictions humaines, se dresse le majestueux édifice de l'enseignement catholique, fondé sur le roc de Pierre et immuable comme lui. C'est dans ce temple indestructible que l'humanité a trouvé un refuge assuré, depuis deux mille ans, contre le doute et l'anarchie. Et c'est vers cet asile inviolable de la vérité que les regards d'un bon nombre de protestants anglais se tournent de plus en plus, à cette heure grave où l'Angleterre se recueille pour la grande tâche de demain.

S. E. le cardinal Bourne, dans sa belle lettre pastorale du carême de 1918, explique que ce mouvement des protestants anglais vers la doctrine catholique a originé dans l'armée britannique qui se bat en France et en Belgique: "Les soldats britanniques, écrit Son Eminence, sont impressionnés par un sentiment nouveau de la réalité de la religion. Ils observent son efficacité en face du danger et de la mort, son pouvoir de guérir, de calmer et d'élever, aussi bien que la précision et l'uniformité de l'enseignement catholique. En Angleterre, en outre, plusieurs ont adopté des emblèmes, des croyances et des pratiques catholiques, qui leur auraient probablement répugné avant la guerre. L'enseignement des calvaires érigés pendant la guerre, des crucifix et des chapelets trouve

un écho dans le cœur du peuple et y provoque peut-être un réveil de l'antique tradition catholique, laquelle n'a jamais été complètement effacée de l'âme populaire. La croyance en l'efficacité des prières pour les morts se répand de plus en plus; et à un grand nombre l'idée commence à s'imposer qu'ils doivent accepter la religion des catholiques ou n'avoir pas de religion du tout. De plus, des réformateurs sociaux, appartenant à toutes les écoles, se tournent de plus en plus vers la tradition catholique pour y trouver leur inspiration".

Les deux grands maux de la société moderne anglaise, fruits de la Réforme, dit le cardinal Bourne, sont le matérialisme et l'individualisme. "Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre se sépara de l'unité religieuse de l'Europe. La foi du peuple fut chassée, et l'autorité spirituelle du Pape rejetée. Dans la suite des temps, l'individualisme religieux fit place à l'indifférence religieuse, et le XX<sup>e</sup> siècle trouva la masse du peuple en notre pays ouvertement insouciant sur les questions d'églises ou de chapelles". Mais la guerre a opéré un changement considérable dans l'esprit national: les soldats ne se sont pas contentés de se battre, ils ont réfléchi; et la souffrance a réveillé dans leur âme le sentiment religieux; la population des non combattants, elle aussi, a subi l'influence de ces grands événements, particulièrement dans le monde ouvrier, où bourgeois et ouvriers de métier se sont trouvés souvent associés dans l'accomplissement de la tâche commune, terrain d'entente inconnu jusqu'alors, mais où, d'autre part, des sentiments de défiance à l'égard des autorités publiques se sont parfois fait jour d'une manière inquiétante. En un mot, l'esprit national anglais est actuellement en état de fermentation, et il a un besoin considérable du pur levain de la doctrine catholique.

Aussi, le cardinal Bourne recommande-t-il aux catholiques anglais de saisir avec courage et confiance cette occasion extraordinaire de travailler "à attirer les uns vers les autres, dans un mouvement d'unité nationale, les classes sociales divisées et irritées", en propageant dans la nation les vrais principes de la doctrine sociale catholique. Ces vérités "ne peuvent manquer de s'imposer à l'attention de millions d'hommes et de femmes de notre pays qui ont senti s'éveiller dans leur âme la passion de l'équité sociale". En entendant exposer de plus en plus cette lumineuse doctrine, si admirablement condensée dans les encycliques de Léon XIII et de Pie X, le peuple anglais s'apercevra de mieux en mieux que l'Eglise catholique a dit le dernier mot sur toute les grandes questions qui s'agitent, en ce moment, au fond de l'âme anglaise et que la dignité de l'homme, l'honnête sustentation de l'ouvrier, les droits respectifs de l'Etat et de l'individu, la vraie liberté et la vraie fraternité, la stabilité de la famille, l'éducation de l'enfant, les droits de la propriété, les lois de la justice et de la charité sont

admirablement définis et sauvegardés par les principes immuables de l'enseignement catholique.

Pour mener à bonne fin cette campagne de propagande doctrinale et d'organisation sociale catholique, le cardinal Bourne compte particulièrement sur le *Catholic Social Guild*, les *Fédérations Catholiques diocésaines*, la *Catholic Young Men's Society*, la *Catholic Women's League* et sur les *Cercles d'Etudes sociales catholiques*. Il recommande aussi aux catholiques de coopérer avec les non catholiques dans l'accomplissement de la "grande et patriotique tâche", à laquelle tous les hommes de bonne volonté doivent concourir, mais, cependant, sans rien sacrifier de leurs principes catholiques. Et l'archevêque de Westminster termine son importante lettre pastorale par un pressant appel aux prêtres, qui doivent être les messagers du Christ auprès du peuple anglais et lui transmettre fidèlement les enseignements de son Eglise.

Les catholiques du Canada suivront avec une sympathique attention l'œuvre de restauration sociale que leurs frères d'Angleterre paraissent bien décidés à mener avec clairvoyance et courage au sein de leur patrie, laquelle sortira de la guerre grandie par ses souffrances et par son héroïsme et mieux préparée que jamais à entendre la voix de la vérité. Nous avons confiance que notre pays, dont le sort est lié à celui de la Grande-Bretagne et qui a à résoudre lui-même plus d'un grave problème d'ordre social, pourra trouver dans l'exemple des catholiques d'Angleterre des consolations et des leçons.

P. LEDROIT

---

## PENSÉES

Quand les hommes jugeront sainement des choses, il regarderont les délits contre l'Etat comme plus graves que les délits contre les individus, et la félonie leur paraîtra plus coupable qu'un assassinat. Je sais que le courage que supposent les attentats contre l'autorité publique, et la bassesse de sentiments qui conduit aux crimes obscurs, font, ou peu s'en faut, admirer les uns en même temps qu'on déteste les autres; mais ce n'est pas la raison qui juge ainsi c'est l'orgueil.

DE BONALD

\* \* \*

Créatrices d'espérances et par conséquent de bonheur, les illusions seront toujours plus séduisantes que les réalités.

DR LE BON.

\* \* \*

Dieu commande à l'homme de pardonner, mais en prescrivant à la société de punir.

DE BONALD.

## LA SEMAINE LITURGIQUE

### Semaine du 10 novembre

*Dimanche, 10 novembre.*—XXVe dimanche après la Pentecôte.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, l'introït de la messe de ce jour est le même que dimanche passé. La collecte diffère ainsi que l'Épître et l'Évangile. Voici celle d'aujourd'hui:

*Nous vous supplions, Seigneur, de garder votre famille par une continuelle miséricorde, et de défendre par votre constante protection celle qui ne s'appuie que sur l'espérance de votre grâce céleste. Par Jésus-Christ notre Seigneur.*

Parce qu'elle connaît combien naturellement nous oublions, dans nos pensées et plus encore dans notre conduite, notre condition à la fois surnaturelle et naturelle, notre condition d'homme appelé à la vie divine, l'Église nous rappelle ainsi et nous fait demander à Dieu la grâce céleste, nécessaire absolument à cette condition. C'est ainsi qu'elle nous rappelle en quelques mots toute l'économie de notre vie chrétienne, qui est la vraie vie; la vie réelle dont nous devons vivre.

L'Église fait mémoire en ce jour de S. André Avellino, confesseur, de l'ordre des Théatins. Ami de S. Charles Borromée, S. André fut un des saints remplis d'amour pour Dieu et de zèle pour l'Église que Jésus-Christ donna à celle-ci au seizième siècle, pour la consoler de l'apostasie de Luther et de ses trop nombreux disciples. S. André, originaire du sud de l'Italie, passa la plus grande partie de sa vie à Naples ou dans les environs. Il fut d'abord avocat, puis prêtre séculier et ensuite religieux. Il renonça à la vie d'avocat parce qu'il lui était arrivé de proférer, par inadvertance, un léger mensonge, dans une plaidoirie. Après une vie toute surnaturelle, il mourut au pied de l'autel en commençant sa messe, en disant les paroles *introibo ad altare Dei, j'entrerai à l'autel du Seigneur*.

On honore aussi en ce jour la mémoire vénérée des saints martyrs Tryphon, Respicus et Nympha.

*Lundi, 11 novembre.*—S. Martin, évêque de Tours. S. Martin a connu aux âges de foi en Occident une popularité presque sans égale parmi les saints. "Trois mille six cent soixante églises dédiées à saint Martin au seul pays de France, dit Dom Guéranger, presque autant dans le reste du monde, attestent l'immense popularité du grand thaumaturge". C'est que saint Martin eut une part très considérable dans la conversion des Gaules. C'est que Dieu avait donné à ce soldat, à ce moine, à cet évêque, un zèle d'apostolat insatiable et une puissance de miracles extraordinaire.

"La vie de cet homme étonnant, écrite par son disciple Sulpice Sévère, dit M. Godfroid Kurth, est un tissu de miracles qui ont eu, comme ceux de saint Bernard, le privilège d'être racontés par des contemporains. Lui-même était un miracle vivant de charité, de pénitence et de zèle pour le salut des âmes. Ce moine-évêque avait un troisième caractère, qui, plus encore que les deux premiers, a fait la gloire de son nom et la grandeur de son rôle historique. Il était né missionnaire. Le feu sacré de l'apostolat le dévorait. Il s'attribuait une mission partout où il y avait une idole à renverser ou un payen à convertir. Il trouva les campagnes de la Gaule plongées encore dans la nuit de l'idolâtrie: il les laissa chrétiennes et semées d'institutions qui continuaient et affermissaient son œuvre rédemptrice. Il fut, et c'est la plus haute de toutes ses gloires, le créateur des paroisses rurales; c'est lui qui a fait prendre racine à la loi de Dieu dans le sol fécond de la vieille Gaule, et qui a préparé à l'Évangile les vaillantes légions de laboureurs chrétiens d'où sont sortis des saints comme Vincent de Paul, des saintes comme Geneviève et Jeanne d'Arc". (Clovis, tom. I, p. 147).

Entendons maintenant le Cardinal Pie nous parler de l'Apôtre des Gaules:

"Opérer des prodiges semblait un jeu pour lui; la nature entière pliait à son commandement. Les animaux lui étaient soumis." Hélas! s'écriait un jour le saint, les serpents m'écoutent, et les hommes refusent de m'entendre." Cependant les hommes l'entendaient souvent. Pour sa part, la Gaule entière l'entendit; non seulement l'Aquitaine, mais la Gaule Celtique, mais la Gaule Belgique. Comment résister à une parole autorisée par tant de prodiges? Dans toutes ces provinces, il renversa l'une après l'autre toutes les idoles, il réduisit les statues en poudre, brûla et démolit tous les temples, détruisit tous les bois sacrés, tous les repaires de l'idolâtrie. Était-ce légal, me demandez-vous? Si j'étudie la législation de Constantin et de Constance, cela l'était peut-être. Mais ce que je puis dire, c'est que Martin, dévoré du zèle de la Maison du Seigneur, n'obéissait en cela qu'à l'esprit de Dieu. Et ce que je dois dire, c'est que Martin, contre la fureur de la population païenne, n'avait d'autres armes que les miracles qu'il opérait, le concours visible des anges qui lui était parfois accordé, et enfin, et surtout, les prières et les larmes qu'il répandait devant Dieu lorsque l'endurcissement de la multitude résistait à la puissance de sa parole et de ses prodiges. Mais, avec ces moyens, Martin changea la face de notre pays. Là où il y avait à peine un chrétien avant son passage, à peine restait-il un infidèle après son départ. Les temples du Dieu vivant succédaient aussitôt aux temples des idoles; car, dit Sulpice Sévère, aussitôt qu'il avait renversé les asiles de la superstition, il construisait des églises et des monastères."

Saint Martin fut évêque de Tours pendant vingt-

cinq ans. Il mourut comme il avait vécu, d'une façon admirable, l'an 397.

On fête aussi en ce jour S. Mennas, soldat égyptien, martyr, protecteur d'Alexandrie.

*Mardi, 12 novembre.*—S. Martin I, pape et martyr.

S. Martin I, né à Todi, gouverna l'Eglise au milieu du septième siècle. Il eut à lutter contre l'hérésie du patriarche de Constantinople soutenu par l'empereur Constant, qui niait qu'il y eût une volonté humaine dans l'âme du Christ, l'hérésie monothéiste. Il réunit, en 649, un concile au Latran qu'il présida lui-même, le sixième concile œcuménique, où cette hérésie fut réprouvée et condamnée. Pour le punir d'avoir condamné cette hérésie, l'empereur envoya saisir le Pontife, et son premier envoyé ne put accomplir sa mission, mais le second réussit par ruse à s'emparer du Pape et à l'amener à Constantinople. L'empereur l'exila dans la Chersonèse où il mourut bientôt des misères qu'il avait endurées pour la foi. S. Martin est le dernier des Papes canonisés comme martyrs. Ses reliques rapportées à Rome, furent déposées dans la basilique des saints Sylvestre et Martin, non loin de Sainte-Marie Majeure. C'est ainsi que les deux saints Martin sont honorés à Rome dans la même église. S. Martin, pape et martyr mourut l'an 653.

*Mercredi, 13 novembre.*—S. Diégo ou Didace.

S. Diégo, Didacus en latin, fut un pauvre frère lai franciscain de l'observance, né à Saint-Nicolas du Port, au diocèse de Séville. D'une grande piété dès son enfance, il entra dans l'ordre de S. François, fut même supérieur de ses frères aux îles Canaries, et se révéla une merveille de charité pour les pauvres malades, à Rome, au couvent de l'Ara Cœli, pendant le grand jubilé de Nicolas V, en 1450 où il apparut manifestement doué du don des miracles. Etant retourné en Espagne, il mourut en odeur de sainteté à Alcalá, l'an 1453. Il fut canonisé par Sixte-Quint.

*Judi, 14 novembre.*—S. Josaphat, évêque et martyr.

S. Josaphat fut l'apôtre et ensuite le martyr de l'union de l'Eglise grecque à l'Eglise catholique. Né à Wlodimir en Volhinie il fut d'abord moine basilien du rite greco-slave, puis il fut élevé à la dignité d'archimandrite de Vilna et enfin archevêque de Polock. C'est en cette haute qualité qu'il s'employa à combattre et faire tomber les préjugés contre le Souverain Pontife et qu'il opéra un nombre considérable de conversions du schisme au catholicisme. Ce zèle et ces succès lui suscitèrent d'implacables ennemis qui le firent mettre à mort le 12 novembre 1623, dans la quarante-troisième année de son âge. Béatifié à la suite de nombreux miracles par Urbain VIII, il fut canonisé par Pie IX en 1867 et Léon XIII étendit son office à l'Eglise entière. Les Rhutènes catholiques l'invoquent comme leur patron.

*Vendredi, 15 novembre.*—Sainte Gertrude, vierge.

Sainte Gertrude, née à Eisleben en Saxe, entra à cinq ans chez les Bénédictines et y demeura jusqu'à la mort. Elle est surtout connue par ses écrits admirables, où elle a consigné les révélations qu'elle reçut de Dieu et les enseignements qu'elle puisa dans les livres saints et dans la sainte liturgie.

“ Cette fille du cloître, dit Dom Guéranger, n'a pas cessé un seul jour de puiser la lumière et la vie aux sources de la contemplation véritable, de cette contemplation que l'âme goûte en s'abreuvant à la fontaine d'eau vive, qui jaillit de la psalmodie et des paroles inspirées des divins Offices. Elle s'est tellement enivrée de cette liqueur céleste, qu'elle ne dit pas un mot qui ne dévoile l'attrait qu'elle y trouve. Telle est sa vie, si complètement absorbée dans la Liturgie de l'Eglise, que nous voyons constamment, dans ses révélations, le Seigneur arriver près d'elle, lui manifester les mystères du ciel, la Mère de Dieu et les Saints se présenter à ses regards et l'entretenir à propos d'une Antienne, d'un Répons, d'un Introït, que Gertrude chante avec délices et dont elle déguste toute la saveur.

“ De là, chez elle, ce lyrisme continu qu'elle ne recherche pas, mais qui lui est devenu comme naturel; cet enthousiasme sacré auquel elle ne peut se soustraire, et qui l'amène à produire tant de pages où la beauté littéraire semble arriver à la hauteur de l'inspiration mystique. Cette fille du XIIIe siècle, au fond d'un monastère de la Souabe, a réalisé avant Dante le problème de la poésie spiritualiste.”

*Samedi, 16 novembre.*—Office du samedi de la Sainte Vierge.

L'abbé J.-A. D'AMOURS.

## SÉQUENCE POUR LES MORTS

Lisons cette semaine cette séquence suppliante pour les défunts, que Dom Guéranger a tirée des vieux missels, et traduite:

*Du fond de l'abîme nous crions; Christ, entendez nos voix du haut des cieux: pour tous les fidèles défunts la Mère Eglise vous prie et supplie à cette heure.*

*Que votre oreille soit donc attentive, et qu'elle écoute cette voix suppliante; ô Roi de gloire, cette voix vous prie pour vos fidèles et vous demande d'alléger aujourd'hui leurs maux.*

*Bien que pécheurs, bien qu'indignes même de subsister, si vous considérez nos vices: que produise cependant ses fruits de salut la victime offerte par nous à cette heure pour les trépassés.*

*L'hostie offerte par vous au Père, c'est elle que nous-mêmes aussi nous offrons: qu'elle leur soit secourable; oui, soyez-leur secourable, ô Jésus, déliez les liens de leurs péchés dans votre puissance.*

*A cause de la loi que vous avez donnée, ceux qui furent l'œuvre de vos mains vous attendent: écarterez d'eux les*

supplices; ils vous attendent, délivrez-les; en vous ils espèrent, conduisez-les aux palais des cieux.

En vous ils espèrent, en vous ils croient, vers vous ils tendent et ils soupirent du fond de leur misère; qu'en vous le jour, qu'en vous la nuit, qu'en vous le matin et le soir ils se confient.

Nous vous le demandons; qu'abonde en vous la miséricorde implorée; Christ, cette assemblée vous supplie prosternée de les délivrer de tout mal.

Daigne vous prier la reine des reines, l'impératrice

vosre mère; que par Marie nous soient obtenues nos demandes. Bon Jésus, Roi de gloire, que tous les Saints, spécialement en ce jour, implorent de vous pour eux la grâce désirée.

C'est par pitié pour les pécheurs que sur la croix vous êtes monté: écoutez miséricordieusement les prières et les cris de notre dévotie assemblée. Que par vous soient brisées les chaînes, détruites les portes de la mort, confondus les démons: que par vous les âmes entrent en possession des joies éternelles.—Amen.



## Ce que nous devons à la France



ON connaît la thèse: "La France nous ayant abandonnés il y a cent cinquante ans et nous ayant tenus dans un oubli presque méprisant depuis cette époque, nous avons forcément appris à nous passer d'elle et il y a longtemps que nous avons cessé de lui devoir quoi que ce soit. Au contraire, c'est elle qui reste notre obligée, puisque nous avons réussi à conserver sa langue et sa culture dans l'Amérique du Nord, après une lutte séculaire et dont on ne voit pas encore l'issue."

Certes, il est malheureusement trop vrai que la France officielle nous a abandonnés à l'heure tragique où se jouait notre destinée; il est également vrai qu'elle nous a ignorés depuis la Conquête et que c'est à son insu que nous avons peiné, lutté, souffert, vécu et grandi; il est vrai, aussi, que cent cinquante années de séparation nous ont fait une âme qui est aujourd'hui beaucoup plus canadienne que française. Mais est-il bien sûr que la voix du sang ne parle plus en nous et que nous avons pu la réduire au silence? Est-il bien sûr que, malgré tout, nous ne devons plus rien à la France?

Elles sont bien rares les nations qui peuvent se vanter de ne rien devoir à la France, car on doit toujours le froment de quelques moissons à l'éternelle semeuse. Semence de sang, semence d'idées, semence de dévouement, la France a semé à tous les vents et sur toutes les terres. Elle a toujours été, au cours des siècles, un des agents les plus actifs de la civilisation, elle s'est passionnée pour toutes les causes généreuses et, plus que tous les autres pays, elle a donné des martyrs au Christianisme, des docteurs à l'Eglise, des savants à la Science, des artistes aux Arts et des volontaires à tous les peuples opprimés.

Ceux qui prétendent que nous n'avons contracté aucune dette envers notre ancienne-mère-patrie se rendent-ils compte du ridicule qu'ils jettent inconsciemment sur notre race? Pour ne rien devoir à la France, il faut être le premier peuple du monde,—celui qui brille d'un éclat incomparable dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, et encore; ou bien, être un peuple primitif, dont l'horizon se borne aux

champs qu'il cultive. On a beau faire et on a beau dire, si la parole du poète est vrai pour tous les pays, elle l'est tout particulièrement pour le nôtre et, dans l'ordre intellectuel du moins, nous avons cet avantage de posséder deux patries: Le Canada et la France.

Une nation dépend toujours, dans une certaine mesure, de celle dont elle est issue. Les liens politiques sont fragiles et se peuvent briser facilement. Mais les liens qui naissent d'un idéal, d'une culture et d'une langue communes, résistent à l'action destructive du temps et de la distance. Pour n'être pas les obligés de la France à un degré quelconque, il faudrait que nous eussions cessé de vivre dans le rayonnement de sa pensée. Or, la pensée française est plus vivace que jamais au Canada. Quand nous ne voulons pas sortir du cercle de nos meilleures et de nos plus anciennes traditions, c'est de cette pensée que nous nous inspirons dans toutes les manifestations de notre vie nationale et catholique. Pour voir jusqu'à quel point les influences françaises ont agi sur nous, il convient de lire les récents ouvrages de notre laborieux compatriote Jean Charbonneau.

Nous ne devons rien à la France, dites-vous? Mais nous lui devons tout au moins, je pense, d'avoir conservé à la langue française, à *notre langue*, tout son éclat, toute sa beauté et tout son prestige. Nous lui devons d'avoir fait rayonner dans le monde entier le langage que nous nous honorons de parler, qui nous distingue de la multitude dont nous sommes entourés, et qui constitue la partie essentielle et fondamentale de notre personnalité. Nous lui sommes encore redevables d'avoir produit les grands écrivains qui ont enrichi, de pages immortelles, cette littérature française que nous considérons comme nôtre et sans l'aide de laquelle notre langue se serait vite anémiée au Canada. Nous lui devons aussi une profonde reconnaissance pour tous les livres qui ont fait le charme de notre vie intellectuelle, qui ont embelli nos esprits et qui ont agrandi le champ de nos connaissances. Et, parmi ces livres, pourquoi ne pas faire une mention spéciale des manuels scolaires qui ont dû forcément être im-

portés de France pour l'instruction de nos aînés et dont nos collègues se servent encore ou, du moins, se sont servis avec succès jusqu'à la création, assez récente, de notre propre littérature scolaire et pédagogique? D'ailleurs, à cet égard, combien d'excellents services ne sommes-nous pas encore en droit d'attendre de la France!

Sans doute, ce n'est pas à notre intention que la France a poursuivi si laborieusement le travail des siècles et qu'elle a continué à ajouter tant de richesses à celles qui ornaient déjà son patrimoine. Mais nous avons, plus que d'autres, bénéficié de ce travail et, plus que d'autres aussi, nous avons puisé à pleines mains dans ce trésor inépuisable de la culture française dont nous avons jalousement et fièrement conservé la clef.

N'eussent été la culture française et le parti que nous avons su en tirer pour former une élite, que serions-nous aujourd'hui? Il n'est pas facile de conjecturer. Aurions-nous échappé complètement à l'assimilation? Il est probable, grâce aux forces de résistance que nous aurions trouvées dans l'observance de la discipline catholique. La littérature canadienne-française, tout humble qu'elle soit encore, aurait-elle vu le jour et, surtout, aurait-elle eu chance de naître viable? Sans être présomptueux, il est permis d'en douter. Et nous serions peut-être exactement, de nos jours, ce que le fougueux lord Durham voulait que nous fussions à l'heure héroïque où nos pères ne demandaient qu'à vivre et qu'à durer et où il leur semblait impossible de pouvoir jamais caresser d'autres ambitions.

Nous ne devons rien à la France, osez-vous dire? Mais n'est-il pas vrai, médecins de notre race, que votre science est faite de la science des maîtres français? Et vous, juges, avocats et notaires, n'est-il pas vrai que vous avez fréquemment et continuellement recours à l'érudition des grands jurisconsultes français? Et vous, ecclésiastiques, n'est-il pas vrai que vos bibliothèques se composent presque exclusivement des œuvres de théologiens et d'écrivains catholiques de France? Et vous, professeurs, n'est-il pas vrai que ce sont les auteurs français dont vous consultez particulièrement les ouvrages et auxquels vous accordez, sans hésitation, toutes vos préférences? N'est-il pas vrai, aussi, que les plus distingués et les plus compétents d'entre vous sont allés demander aux universités de France le savoir et l'érudition qui font le succès et le charme de leur enseignement? Et vous, élèves de nos écoles primaires, secondaires, commerciales, agricoles, techniques et polytechnique, n'est-il pas vrai que vous devez à notre ancienne mère-patrie toute une pléiade d'excellents professeurs que, à différentes époques, nous lui avons empruntés? Et vous tous, hommes de science et de pensée, qui formez notre élite, n'est-il pas vrai que c'est à la France et aux œuvres de ses enfants que vous devez la formation de vos esprits?

Nous ne devons rien à la France, dites-vous en-

core? Eh bien, oui, nous lui sommes infiniment redevables d'avoir produit tous les chefs-d'œuvre inestimables qui nous ont donné l'orgueil d'être issus de son sang et de sa pensée et d'appartenir, par notre langue, à une des plus complètes et des plus hautes civilisations de tous les temps, anciens et modernes. Et cet orgueil—il faut savoir le reconnaître et le déclarer franchement—et cet orgueil fut notre force dans les luttes que nous avons livrées dans le passé et il est le secret de notre survivance comme personnalité distincte dans le grand tout américain. Sans le prestige continu de la culture française dans le monde et sans les efforts additionnés de tous les Français et de toutes les générations de Français pour maintenir ce prestige et pour l'accroître, qui sait? peut-être aurions-nous le droit de reprocher à nos pères de s'être follement dépensés pour nous conserver une langue dont la valeur serait contestable et de nous avoir isolés, sans justification suffisante et à l'encontre de tous nos intérêts matériels et intellectuels, au milieu d'un continent où la langue anglaise prédomine et est destinée à prédominer dans les temps à venir.

Et, à l'heure qu'il est,—il faut encore le reconnaître et l'admettre franchement — le prestige de la France, de la France militaire aussi bien que de la France intellectuelle, nous sera peut-être aussi utile et aussi précieux pour sauver les lambeaux de nos droits scolaires dans les autres provinces que tous les textes imaginables. Vis-à-vis d'une majorité mal disposés à notre égard, la gloire qui rayonne de la France, sans être un argument décisif, pourrait bien être de nature à faire réfléchir et à concilier les esprits les plus intransigeants. Ce qui prouve que, même lorsque la France ne fait visiblement rien pour nous, sa parenté ne nous est pas inutile. Ce qui prouve aussi que toute politique tendant à rompre les liens qui nous unissent à la France est une politique dangereuse, néfaste et même criminelle envers la race.

\* \* \*

Voilà donc ce que nous devons à la France en tant que peuple de langue française. Mais nous sommes aussi un peuple à la foi catholique. Est-il besoin de dire que, comme tel, nous lui sommes redevables d'avoir donné naissance à toute une riche littérature dans laquelle nos prêtres ont glané une abondante moisson pour le bénéfice de la race toute entière? Sans cette littérature, c'eût été le vide et quel vide difficile à combler! A-t-on déjà songé que la plupart de nos manuels de piété nous viennent encore de France?

Entreprise commerciale, direz-vous? Sans doute. Mais si l'on ne juge pas à propos, de nos jours, de tenter sérieusement cette entreprise au pays, à plus forte raison la chose eût-elle été à peu près impossible il y a vingt-cinq, cinquante ou cent ans. Il n'y a pas que la question de l'imprimerie qu'il faille envisager. Avant

d'imprimer un livre, il convient tout d'abord de le composer et, en matière purement religieuse, nos écrivains sont rares et ils l'étaient bien davantage autrefois. Et, encore ici, pour alimenter notre foi, nous avons dû recourir à la France.

Le catholique français est d'une générosité admirable. Il donne largement; il donne sans jamais se lasser. Que d'œuvres n'a-t-il pas fondées, encouragées, soutenues dans le monde entier ! Pour s'en convaincre, il faut lire le livre si attrayant de Georges Goyau : "Ce que le monde catholique doit à la France." On sait qu'à la veille de la guerre,—les dernières statistiques ne vont pas plus loin—la France versait, à elle seule, chaque année, une somme plus considérable pour la Propagation de la Foi que tous les autres pays de l'Europe réunis. Aussi peut-on affirmer que cette œuvre, née en France, est toujours restée essentiellement française. C'est dans l'Afrique payenne, sans doute, que les Propagateurs déploient aujourd'hui la meilleure partie de leur activité et de leur zèle. Mais notre pays eut, dans un passé qui est encore tout près de nous, sa part, sa large part de leurs bienfaits. Je lisais dernièrement quelques anciens numéros des Annales qui m'étaient tombés sous la main par un pur hasard et je fus surpris de constater combien cette œuvre avait été utile à la cause catholique chez nous. Voici d'abord le témoignage de l'archevêque de Halifax, Monseigneur Thomas-Louis Connolly : "Le diocèse d'Halifax n'a existé depuis son érection que grâce à votre aide, et c'est à vous qu'est due l'influence morale qu'il a pu exercer pour le bien général de la religion catholique dans les pays environnants et notamment dans tous les diocèses de notre province ecclésiastique." Voici maintenant le témoignage d'un évêque de l'Ouest, Monseigneur Vital Grandin : "Je vous demande pardon d'entrer dans de semblables détails. Mais notre œuvre est la vôtre : ce n'est que par vous que nous pouvons la soutenir." Enfin, voici ce qu'écrivait l'archevêque de Toronto, Monseigneur Lynch : "Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance d'abord à vous, messieurs (les membres du conseil central), et ensuite aux pieux associés de la Propagation de la Foi. Dans ces pays lointains infestés par l'infidélité et surtout par l'hérésie, nous avons grand besoin que nos frères de l'Europe et surtout de la France viennent à notre assistance par leurs prières et par leurs aumônes." Je le répète, je n'ai pris connaissance de ces témoignages que par un pur hasard, et je me disais combien il serait plus sage et plus chrétien, avant de juger la France, de repasser tout au moins la collection des Annales de la Propagation de la Foi, afin de se bien rendre compte du bien qu'elle nous a fait modestement et sans bruit.

Mais nous devons encore et surtout à notre ancienne mère-patrie de nous avoir fourni, depuis trois siècles, toute une armée d'excellents religieux qui se sont renouvelés de génération en génération et que, aujourd'hui encore, on retrouve à l'œuvre un peu par-

tout, mais plus particulièrement dans les régions les plus éloignées et plus ingrates de notre immense territoire, au milieu de nos peuplées sauvages, les Montagnais du Labrador et les Esquimaux de l'extrême nord.

Ces missionnaires n'étaient les premiers venus ni par leur zèle ni par leur savoir. Plusieurs sont devenus évêques et ils ont fait grand honneur à l'Eglise canadienne. Convient-il de mentionner des noms ? Je cite de mémoire, parmi les vivants, les noms de Messieurs Legal, Grouard, Joussard, Breynat, Pascal, Bunoz, évêques et missionnaires du Yukon, de Prince-Albert, de MacKenzie, de l'Athabaska et d'Edmonton. Et, parmi les morts, je rappelle la mémoire vénérée de Messieurs Grandin, Faraud, Clut, Herboomez, Durieu, Guigues, Blanche, Jamot et Charbonnel.

\* \* \*

C'est un beau privilège et c'est un grand honneur que d'avoir du sang français dans les veines, de parler la langue de Joffre, de Castelnau et de Foch, et d'appartenir à cette civilisation française qui a été lentement élaborée au cours des âges par des hommes de prières et par des hommes d'épée, qui a été affinée par des savants et par des artistes de génie, et qui est faite de clarté autant que la mesure, de raison autant que de sensibilité, de grâce autant que de virilité. Mais, encore, faut-il savoir reconnaître ce privilège et apprécier cet honneur !

La civilisation française est un tout harmonieux : elle n'est d'aucune époque déterminée, elle est de toutes les époques. Elle existait avant 1760 ; elle a continué d'exister depuis. Elle s'est même enrichie considérablement depuis le jour où les liens politiques qui nous unissaient à la France ont été violemment rompus. Il convient donc de l'accepter ou de la rejeter totalement. On ne taille pas dans un tel bloc : ce serait profaner la beauté d'une œuvre d'art. Mais, avant de la mettre de côté, il serait sage de se demander par quoi nous la remplacerions. Même s'il existait une civilisation canadienne-française à l'état d'embryon, pourrait-elle vivre sans la lumière et la chaleur qui lui vient de l'autre, et surtout, pourrait-elle suffire aux besoins incommensurables d'une race aussi jeune que la nôtre, forcée de besogner pour la pain quotidien et perdue dans un monde de cent et quelques millions d'individus de langue, de religion, de race et d'habitudes différentes des nôtres ? Heureusement, je sais toute une nombreuse et brillante jeunesse qui, ne voulant pas sacrifier la moindre parcelle du patrimoine français, se sent incapable d'affirmer consciencieusement qu'elle ne doit rien à la France. Et c'est parcequ'ils veulent être de sa famille et se dire les enfants de sa pensée et de sa culture que tant de milliers de vaillants petits gas de chez-nous s'offrent chaque jour en holocauste pour la paix du monde, pour la victoire des Alliés et pour la France éternelle.

LOUIS-ARTHUR RICHARD.



# LETTRE DE FRANCE

Le procès Caillaux. L'homme et son rôle.



Paris, 21 octobre 1918

**J**E vous écris au milieu des vives et joyeuses rumeurs produites par les victoires qui, dans le Nord et dans l'Est de la France, délivrent des villes, petites ou grandes, envahies depuis quatre ans. Quand ma lettre vous parviendra, l'œuvre libératrice aura encore fait d'importants progrès; et, sans doute, le monde alors apercevra le dénouement de la formidable crise, du moins, le dénouement de la première phase. Or, il se trouve qu'à l'heure où nous refoulons nos ennemis, on met en jugement un indigne français qui travaillait pour eux il y a quatre ans et qui voulait que la France abjurât désormais toute ambition de victoire.

C'est un député, habile financier, ancien ministre des finances et même ancien Président du Conseil, dont j'ai parlé en résumant le rôle—et le procès—de Malvy, l'une de ses créatures et son agent principal. C'est Caillaux, qui, emprisonné depuis dix mois, est déféré à la Haute-Cour, accusé d'"intelligences avec l'ennemi" et de crime "contre la sûreté de l'Etat". Les faits pour lesquels il est poursuivi concernent les premiers temps de la guerre; mais une autre coïncidence, plus curieuse encore, mérite d'être relevée.

A la veille de la guerre, la France subissait l'agitation d'un procès honteux et tragique, dans lequel, une femme, l'accusée, tenait d'aussi près que possible à Caillaux, puisque c'était sa femme, ou plutôt une de ses femmes, car il est divorcé et remarié. Et les deux femmes sont vivantes; et alors le trio s'exhibait devant la Cour d'Assises; pas de bon gré, naturellement. Que s'était-il passé? Résumons le fait, dont l'exposé complet serait encombrant et non-moins inconvenant.

Le *Figaro* menait une violente campagne contre Caillaux, ministre des finances. Le directeur de ce journal, M. Calmette, voulut prendre Caillaux en flagrant délit de mauvaise foi et, à des discours publics, opposa des lettres privées venues en sa possession on ne sait comment. Certaines des lettres susdites étaient adressées à la seconde madame Caillaux. Celle-ci résolut d'empêcher à tout prix que d'autres lettres analogues fussent divulguées. Elle se rendit dans les bureaux de M. Calmette, à qui elle fit passer sa carte comme si elle venait simplement réclamer ou implorer. Mise en sa présence et seule avec lui, elle déchargea un revolver, dont cinq balles atteignirent Calmette. Le directeur du *Figaro* mourut deux heures après, ayant pu prendre le soin d'indiquer à ses amis où se trouvaient divers documents dont il n'avait pas encore fait usage. L'esclandre commis par la femme obligea M. Caillaux à démissionner. On le revit quelques

mois plus tard, devant la Cour d'Assises, intervenant comme témoin, en réalité comme personnage principal, se donnant tous les rôles, d'abord celui d'accusateur contre le journaliste assassiné, puis celui de défenseur de la meurtrière et enfin, et, surtout, celui d'un politique supérieur destiné et tout prêt à régler le sort de la France. Les deux épouses rivales étaient là. Devant elles, devant les jurés, devant le public, Caillaux discourut avec une prétention et une désinvolture qui stupéfièrent les gens les plus blasés sur les exemples d'inconscience et de cynisme.

Dans le cadre de la tragédie sanglante où Calmette avait succombé, cet excès de cabotinage et d'impudeur, ce débordement de toutes les passions semblaient préluder à une tragédie générale. En effet, celle de Sarajevo se jouait sans tarder; l'Autriche prenait la Serbie à la gorge; la Russie réclamait et mobilisait; l'Allemagne menaçait tout le monde et allait déchaîner des événements formidables.

Par l'effet de l'affolement ou de l'ahurissement du jury, Madame Caillaux fut acquittée!... mais, dans le public on avait fini de s'occuper d'elle... Désormais, le cataclysme pressenti était en marche!

J'ai dit qu'au cours des débats judiciaires on avait d'une manière plus ou moins directe, fait allusion à certains documents secrets, diplomatiques ou plutôt extra-diplomatiques. Diverses personnes les connaissaient en entier; et, parmi elles, plusieurs affirmèrent qu'ils étaient compromettants pour Caillaux: en effet, celui-ci, lorsqu'il présidait le conseil des ministres (en 1911) avait négocié avec l'Allemagne un programme d'arrangements très préjudiciables à la France.

En fin de compte, les fameux documents secrets furent déposés entre les mains du président de la République, M. Poincaré. Ont-ils été transmis au juge d'instruction qui s'occupe de Caillaux depuis longtemps déjà? et les verrons-nous étalés sous la pleine lumière de la Haute-Cour? Peut-être.

Je rappelle que nous étions alors à la fin de juillet 1914. La stupeur produite par l'acquiescement de Mme Caillaux disparut dans la formidable émotion que produisit l'entrée en scène de la guerre, guerre aussitôt générale.

Que devint alors Caillaux? Loin d'imposer silence à son ambition, il poursuivit un vaste plan d'intrigues. Dès le début de la guerre, il se donnait le rôle d'un négociateur de la paix et garantissait les généreuses intentions de l'Allemagne. Il s'appliquait à décourager l'immense effort des patriotes, en leur montrant la prodigieuse supériorité de l'ennemi. Ce rôle abominable, Caillaux l'exerçait d'accord avec l'Allemagne,



qui veillait à lui procurer en divers lieux un appui et les moyens d'action.

On en eut bientôt la preuve lorsque le gouvernement français, croyant se débarrasser de Caillaux, l'envoya au Brésil et dans la République Argentine sous le prétexte de combinaisons financières et de plans de ravitaillement qui étaient en préparation. Là, Caillaux eut tout de suite à son service les agents de l'Allemagne. Rentré en France, il continua ses manœuvres, embauchant des individus de toute sorte, politiciens, publicistes, courtiers. Il alla faire la même besogne en Italie, avec la même audace, mais avec moins de succès. En effet, de Rome vint la première résistance sérieuse qu'il eût jusqu'alors rencontrée. Un courageux officier français détaché à Rome remarqua les intrigues de Caillaux et en donna à Paris l'avis nécessaire. Mais ce n'est pas encore tout de suite qu'il fut mis dans l'impossibilité de continuer son œuvre perfide et dangereuse. On le craignait. Il fallut l'arrivée de M. Clémenceau à la tête du gouvernement pour que fussent prises des mesures énergiques: instruction judiciaire, poursuites, arrestation. Maintenant sont en perspective les débats devant le Sénat siégeant comme Haute-Cour et qui, sans doute, condamnera Caillaux.

Le mois dernier, en parlant de la condamnation de Malvy, je disais qu'elle ne représentait qu'une partie du complot anti-français dont Caillaux était l'âme. Je pourrais employer deux ou trois correspondances à démontrer cela; mais il y a des choses plus intéressantes, je note seulement dans ce complot, outre le côté Malvy, le côté Humbert, qui va s'éclairer peut-être en même temps que le mystère Caillaux.

Cet Humbert, sénateur, ancien capitaine, est une étonnante quoique vulgaire figure d'aventurier. Il avait mis la main sur une feuille très répandue *Le Journal* où il servait habilement le programme et la

personnalité de Caillaux. Pour s'emparer de ce journal beaucoup de millions avaient été nécessaires: ils étaient arrivés d'Allemagne, expédiés aux Etats-Unis, où vint les chercher un autre aventurier, financier, celui-là: Bolo; le Bolo qu'on a fusillé comme traître. Humbert, à son tour, va être jugé. Mais on ne peut le juger sans élucider la responsabilité de Caillaux, dont il était l'instrument.

Il faut nous attendre à voir Caillaux se donner les airs d'un patriote méconnu et d'une noble victime. Quoiqu'il soit l'arrogance même, il pratique fort bien la comédie; et il saura feindre l'indignation. Il pleure à volonté. Il dira (comme il l'a dit plusieurs fois déjà) que son plan était d'épargner à la France de terribles sacrifices.

En réalité, il voulait faire de la France une seconde Autriche, qui n'aurait subsisté que par la protection de l'Allemagne et dont le rôle principal eût été de servir les intérêts allemands. D'après le plan qui a commencé de se révéler, nous céditions à l'ennemi, outre toutes nos colonies, une portion de notre territoire de l'Est et de la Flandre; nous versions dix milliards d'indemnité; tous les produits allemands entraient chez nous sans payer aucune taxe; bref, nous devenions colonie allemande. C'est ce que l'hypocrite Caillaux appelait épargner à la France de trop lourds sacrifices!

Il est d'autant plus coupable, lui, qu'il a pour origine un milieu honorable et distingué. Sa famille, assez riche, a de vieilles et bonnes traditions. Il a reçu jadis l'éducation religieuse. Mais il a tout répudié pour satisfaire les vices de ses sens et de son esprit. Il a une immense, folle et criminelle vanité. Elle lui a suggéré l'abominable projet de devenir, par la protection de l'Allemagne, le maître d'une France que l'Allemagne dominerait, exploiterait, épuiserait! La vanité a fait de lui un scélérat.

Eugène TAVERNIER

## UN HOMME HEUREUX

(Suite et fin)

L'abbé Gustin, en dépit de son embonpoint, courut la ville comme un feu follet. Assurément il avait des ailes aux talons de ses gros souliers: sa bonne figure franche se rencontrait à tous les coins de rue. Il escaladait les étages par des escaliers vermoulus et apparaissait comme un homme qui aurait passé à travers les murailles.

Quand il s'écriait en entrant:

"Ah! mes fils! la paix soit avec vous!" ces hommes ne pouvaient résister à l'accent de sa voix vibrante et un peu militaire.

Et les enfants se jetaient dans ses bras ouverts

où les attirait le sourire de ses yeux.

Quand le curé Gustin rendit compte à l'évêque du succès de ses visites, celui-ci l'embrassa et, en le reconduisant, il lui dit:

—Je vous remercie, monsieur le curé, il faut convenir que vous remplacez avantageusement la gendarmerie.

Pour ceci, l'abbé Gustin ne le comprit absolument pas; mais il retourna dans son village, ravi des bontés qu'on avait eues pour lui.

Mme Balterni entendit de nouveau les récits enthousiastes de son frère.

—Pauvre misérable enfant de l'Eglise que je suis! s'écriait l'abbé en forme de péroraison. Con-

cevez-vous, ma sœur, la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir donné à un serviteur aussi imparfait que moi un père aussi indulgent que Monseigneur! Comment voulez-vous, ma sœur, qu'on ne se convertisse pas, dites un peu?

Sur cette dernière assurance l'abbé Gustin rentrait au *désert*, où, sans nul doute, sur son prie-Dieu de bois blanc usé il versait des larmes de reconnaissance.

Mais la révolution de Juillet éclata et avec elle de nouveaux troubles se manifestèrent, plus graves que les premiers. L'abbé Gustin fut de nouveau appelé.

Encore cette fois, l'abbé Gustin fit merveille et tout rentra dans le calme.

Sur quoi M. le préfet, la révolution accomplie, prononça un discours embrouillé où il déclarait se rattacher à la branche cadette et expliquait dans un style confus que cela ne le rendait nullement parjure au serment de fidélité qu'il avait prononcé jadis; mais glissant rapidement sur ce point, il se félicita de la manière la plus prolixe et la plus explicite de l'heureux effet produit sur le bas peuple par son habileté et de la crainte salutaire qu'il avait su donner de la gendarmerie.

L'Evêque, à l'audition de ce discours, eut un sourire si malicieux, que le préfet se troubla, balbutia et manqua sa péroraison qui était bonne pourtant, car il ne s'agissait de rien moins que de prouver qu'il avait sauvé la patrie. Mais le peuple n'y perdit rien; le discours ayant été imprimé d'avance dans les journaux du département, il parut même, tant le zèle était grand à cette époque, deux heures avant d'avoir été prononcé.

Le journal eut encore cet avantage sur le préfet, que cette vigoureuse péroraison, étouffée par le sourire de l'Evêque, parut là *in extenso* et sans timidité.

L'abbé Gustin ne se douta ni du discours du préfet ni du sourire de son Evêque, et encore moins de ce qui avait provoqué le discours et le sourire.

L'abbé Gustin portait en lui un charme étrange, qui naissait d'un complet oubli de lui-même, d'un souvenir exact et tendre de ses devoirs d'homme et de prêtre et d'un abandon complet de ses droits. Reconnaissant de tout comme d'une grâce, il ne se croyait quitte de rien envers personne. Il vivait sa vie véritablement dans le cœur de Dieu, dévoué en lui, pour lui et par lui. Il se donnait véritablement à ses frères avec une force et une fraîcheur d'amour sans cesse renouvelée dans la prière et dans les actes les plus tendres de la charité.

Cette âme sans cesse rajeunie rayonnait sur toutes choses d'une telle tendresse et d'un tel éclat, qu'en touchant les autres elle se touchait elle-même, sans s'apercevoir que la chaleur qu'elle recevait n'était que le reflet de son propre foyer.

Il se sentait placé entre le ciel et les hommes; recevait de Dieu sans s'en apercevoir, donnait aux hommes sans s'en douter, et admirait dans les autres

les grâces divines que lui-même avait communiquées; rendant grâce à Dieu dans le plus humble amour et par conséquent dans la plus audacieuse exigence; n'attendant rien de lui-même, et tout de la toute-puissance; ses désirs ne connaissaient ni borne ni mesure. Son petit oratoire, son désert, était le seul témoin des mouvements secrets de cette âme puissante et ignorante d'elle-même au point de prendre quelquefois pour des révoltes ses plus ardentes prières.

—Voyez, disait l'abbé Gustin à sa sœur; voyez ma sœur, ces pauvres gens avaient la tête toute montée: dans le trouble où on les avait jetés, ils auraient peut-être mal agi.

Monseigneur m'a fait venir parce que je les connais; je leur ai parlé et les voilà tout contents: l'abbé Gustin par-ci, l'abbé Gustin par-là, je suis connu comme le loup blanc; ils m'écoutent avec beaucoup de bonté et suivent mes avis comme si j'étais leur père.

Sur quoi Mme Balterni se mit à aimer sincèrement des gens si parfaits, si doux, si bons, et souhaita de faire avec eux plus ample connaissance.

Mais rien ne pouvait faire prévoir que l'abbé Gustin sortît jamais de son village.

Cependant les années qui suivirent la révolution de 1830 ne furent pas heureuses pour le peuple du Midi et particulièrement pour celui de Carcassonne, presque entièrement occupé dans les fabriques de draps, qui chômèrent; et le calme obtenu par l'abbé Gustin ne tarda pas à être troublé de nouveau. Il fut encore appelé, reparti, fut appelé de nouveau: tant et si bien que le peuple de la ville commençait à murmurer dès que l'abbé Gustin partait. Au dire des gens du peuple: Ça leur montait la tête de voir ses talons.

Aux troubles sans cesse renaissants, M. le Préfet ne comprenait absolument rien. Cet administratif personnage donnait des bals pour faire aller le commerce, élucubrait des ordonnances d'intérêt local, prononçait maint discours et finalement se donnait au diable sans pour cela calmer ses administrés, jusqu'au jour où tout à coup tout rentrait dans l'ordre.

Sur quoi l'abbé Gustin repartait, et tout était à recommencer.

M. le Préfet vivait d'ailleurs en assez mauvaise intelligence avec l'Evêque auquel il abandonnait, disait-il, les choses de la religion qui pour lui ne représentaient absolument rien, se réservant tout le reste, notamment le soin de donner des bals, d'élucubrer des ordonnances, de prononcer des discours et de se vouer au diable, après tant de soins infructueux.

Cependant l'abbé Gustin reçut un jour dans sa retraite, non plus cette fois une invitation affectueuse de son Evêque de venir calmer ses enfants, mais sa nomination de curé à l'église Saint-Michel de Carcassonne.

La terreur de l'abbé fut immense.

—Moi, moi, ma sœur, s'écriait-il, moi curé de la cathédrale, y pensez-vous! Vous n'avez pas le

sens commun de croire cela. Que voulez-vous que je devienne? vous n'avez pas le sens commun, je vous le déclare.

Sur l'observation de Mme Balterni que ce n'était point elle qui l'avait nommé curé de la cathédrale, l'abbé Gustin se reprenait.

—Monseigneur verra que je suis véritablement un indigne serviteur de Dieu. Quelle humiliation il inflige à un pauvre prêtre comme moi; vit-on jamais pareille chose! Du reste, je me déclare très soumis à sa volonté, et s'il faut que je sois curé de la cathédrale, eh bien! je le serai, que voulez-vous.

Entre le jour de sa nomination et celui de son installation, que de larmes vit son petit oratoire, son désert!

Larmes de regrets; il quittait sa chère paroisse dont il aimait tous les enfants et depuis tant d'années! et surtout larmes de prières ferventes, véritables larmes de prêtre qui demande non pour lui, mais pour tous, et qui pleure faute de paroles, parce qu'il demande à la Toute-Puissance de dilater son cœur.

L'abbé Gustin fut installé à Saint-Michel quelques jours seulement avant la semaine sainte. Tout le peuple de la ville le vint voir au presbytère, et il annonça qu'il prêcherait la Passion le jour du vendredi saint, et il donna rendez-vous là à tous ses *enfants*.

Si bien que l'église fut pleine: mais l'abbé apprit à la sacristie seulement, et au moment de monter en chaire, que l'Evêque assisterait au sermon.

Mme Balterni put voir ce jour-là son frère au comble du trouble et de la terreur. Emu d'une aussi nombreuse et si pauvre assistance, touché et effrayé de la présence de l'Evêque, l'abbé Gustin monta en chaire.

Un murmure affectueux courut comme un frisson dans l'auditoire.

Les mutins qu'il avait grondés, les pauvres qu'il avait secourus, les affligés qu'il avait consolés étaient là; les riches aussi à qui il avait appris à connaître les douceurs de la charité étaient venus par reconnaissance.

Comment dépeindre l'état de l'abbé Gustin à la fois touché et troublé par son auditoire, touché et troublé par le sujet de son sermon, pensant à Dieu, touché de sa souffrance, sentant que le temps passait, troublé de son silence! Après avoir joint les mains et considéré dans son cœur la passion de Dieu, il s'écria:

—Coquin de Pilate, tu as fait mourir Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Tandis que honteux il s'asseyait prêt à s'évanouir, le rire et les larmes montèrent aux yeux des assistants: les larmes se firent jour, elles triomphèrent, et l'abbé Gustin descendit de la chaire entouré, pressé, salué, mieux que ne le fut jamais grand orateur.

Depuis ce jour, on ne l'appela plus que Pilate.

Mais Pilate fit des miracles de charité.

J'ai vu des hommes, émus, tremblants, les yeux en larmes, s'écrier avec un accent qui gonflait mon cœur:

—Je dois tout à ce coquin de Pilate. Oui, monsieur, je lui dois tout. Que Dieu le bénisse! sans lui je n'aurais plus d'enfants et j'aurais perdu mon âme.

Quand je connus l'abbé Gustin, les années avaient passé sur ce sermon célèbre sans effacer du cœur des pauvres ni du cœur des riches, de la mémoire ni du cœur de son Evêque, le souvenir de ce jour où, dans son trouble, il avait singulièrement remué toutes ces âmes.

Il n'eût pas été prudent d'attaquer l'abbé Gustin de quelque manière que ce fût, le peuple se serait soulevé en masse; jusqu'au jour où, souffrant du chômage, de la rigueur d'un rude hiver, de la faim peut-être, et où l'abbé Gustin ayant tout, absolument tout vendu, sans pain lui-même, se trouva sans ressources.

Ce peuple, peut-être, croyait inépuisables les ressources de ce prêtre, parce qu'il avait trouvé inépuisables sa charité et son amour.

Pour les enfants, pour le peuple, pour l'homme, l'amour doit être tout-puissant.

Pendant l'hiver de 1852, l'abbé Gustin, pour venir au secours de ses enfants, vendit tout, donna tout, et il arriva un moment où il ne se montra plus dans les rues; il attendait des secours qui n'arrivaient pas.

Il pleurait et souffrait entre sa sœur et son beau-frère, le pain manquait pour tout le monde.

Le peuple alors se souleva. Que faisait ce père! Pourquoi souffrait-on puisqu'il était là? Que faisait-il? On se porta vers le presbytère armé de bâtons.

Tel est le peuple.

L'abbé Gustin entendit rugir cette cohue égarée et furieuse. Déjà on se ruait sur la porte.

—Priez, dit-il à sa sœur, je descends.

Et ouvrant toute grande la porte de sa maison:

—Entrez, mes pauvres enfants, dit-il, prenez, prenez tout ce que vous trouverez: mais ne faites pas de mal à ma sœur: nous avons faim comme vous!

Cette colère se fondit dans les larmes.

Tel est l'homme.

Les secours attendus arrivèrent.

On n'a pas menacé son père, on n'a pas été pardonné et on n'a pas pleuré dans ses bras, sans l'aimer pour toujours dans un respect inébranlable.

Quand l'abbé Gustin traversait les rues de Carcassonne, tous les fronts étaient découverts et toutes les mains tendues, et sa mort fut un deuil public.

Ce jour-là encore, sa maison fut assiégée par le peuple; ce jour-là encore, on pleura. Sur sa porte, des hommes montaient et descendaient pieds nus les escaliers: on voulait le voir, le toucher, le revoir encore; leurs petits enfants se dressaient sur la pointe du pied et regardaient d'un air étonné et grave la figure blanche de ce prêtre qui les avait tant caressés.

Pendant la nuit qui suivit la mort, Mme Balterni veilla son frère, dans la prière et dans les larmes. En le perdant elle le devina, le connut mieux et sentit le vide immense qu'allait faire son absence. M. Balterni ne put décider sa sœur à quitter la chambre où, sur un lit de parade, on avait déposé son beau-frère.

Mais quand le soleil se leva et que la clarté des cierges pâlit devant le jour. Mme Balterni ne reconut plus son frère; une étrange et merveilleuse transformation s'était accomplie pendant la nuit: une blancheur d'albâtre avait succédé à la pâleur cadavérique: les rides s'étaient effacées; la beauté de la jeunesse avait envahi ce visage de quatre-vingts ans, une transparence lumineuse éclairait comme des prémices de gloire la blancheur étonnante survenue depuis la veille.

Il semblait que l'abbé Gustin fût déjà investi

d'une lumière surnaturelle et que ce corps fût soustrait aux atteintes de la corruption.

Mme Balterni, en le regardant, sentit descendre dans son âme une joie grave, son cœur se dilata; il lui sembla, non pas que son frère était mort, mais qu'il était ressuscité, et que ce corps immobile et présent sous ses yeux était vivant et glorieux dans le ciel.

—Je suis dans la joie, dit Mme Balterni en abordant son mari. Regardez, ajouta-t-elle en lui montrant son frère.

—Je suis consolé, dit M. Balterni.

Cette joie calme et grave se communiqua au peuple, car le peuple le vit?

Et quand l'église chanta autour de son cercueil, l'assistance entière chanta dans un véritable transport:

*Requiem æternam dona ei, Domine, et lux perpetua luceat ei.*

JEAN LANDER



## La charité à l'égard des ennemis



LA guerre, qui bouleverse les pays et les peuples, jette aussi parfois le trouble dans les consciences; par les agitations qu'elle provoque assez souvent, dans l'ordre politique et dans l'ordre moral, la guerre sème la confusion dans les âmes insuffisamment éclairées et va parfois jusqu'à y obscurcir la notion des principes les plus élémentaires. C'est ainsi que, dans le terrible conflit actuel, où les agitateurs ont eu beau jeu, on a vu certains catholiques, faibles de doctrine, hésiter longuement, et parfois fléchir, devant les condamnations qu'exigeait la conscience, mise en face des crimes les plus sauvages commis par nos ennemis au cours de cette lutte gigantesque. La charité nous faisant un devoir d'aimer nos ennemis, disaient ces faibles, nous ne pouvons pas blâmer les Allemands d'avoir envahi la Belgique, d'avoir opprimé et souvent assassiné les non-combattants, d'avoir inauguré le bombardement des villes ouvertes, d'avoir incendié les villes, les villages, les églises et les universités, d'avoir couvert leurs troupes marchant au combat et au pillage d'un rideau protecteur de vieillards, de femmes et de prêtres inoffensifs, etc. Et ceux qui dénoncent, c'est-à-dire ceux qui blâment publiquement ces crimes, ajoutait-on, manquent à la charité.

La théologie est plus juste et plus raisonnable. Saint Thomas analyse ainsi, dans sa *Somme théologique* (2a-2æ, XXXIV, 3), le caractère de l'amour qui est dû au prochain: "l'amour est dû au prochain pour ce qu'il a en lui qui vient de Dieu, c'est-à-dire pour la nature et pour la grâce; mais l'amour ne lui est pas dû pour ce qu'il a en lui qui vient de lui-même, et du démon, c'est-à-dire pour le péché et pour le manque de

justice; et c'est pourquoi il est permis de haïr, dans un frère, le péché et tout ce qui appartient au manque de justice". Or, s'il est permis, sans manquer à la charité, de haïr dans un frère, le péché "et tout ce qui appartient" en lui "au manque de justice", à plus forte raison doit-il être permis de haïr le crime et l'injustice dans un ennemi, et non pas seulement le crime et l'injustice *in abstracto*, mais le crime et l'injustice tels que commis par tel ou tel ennemi dans telle ou telle circonstance. Et cette haine du crime dans l'ennemi, comme la haine du péché dans le frère, est encore un acte de charité: il appartient en effet, à la charité de haïr le mal, de haïr toute offense contre Dieu. Aussi, un blâme sévère porté publiquement contre un crime odieux public est un acte louable; et si ce blâme a pour but, non seulement de satisfaire la conscience, mais encore d'amener la punition de ce crime par l'autorité légitime ou d'empêcher qu'il s'en commette de semblables à l'avenir, il est doublement louable. Mais il y a plus encore: dans une guerre juste, "même quand on use de juste et sainte rigueur envers son ennemi, dit le P. Pègues (*Saint Thomas d'Aquin et la guerre*, p. 40), c'est encore un acte d'amour, non seulement envers soi et les siens que l'on défend, mais aussi envers cet ennemi injuste que l'on empêche, à tout le moins, de progresser dans la voie du mal. Une seule chose est requise ici: c'est qu'on ne haïsse dans son ennemi que le mal; mais ce mal doit être haï dans la mesure même où nous voulons le bien (2a-2æ, q. 34, art. 3, ad 3um)"

Aussi l'acte du soldat qui combat contre un ennemi injuste et cruel, dans une guerre justement déclarée par l'autorité légitime, est un acte d'amour; et si

l'intention de ce soldat est surnaturelle, son acte est un acte de charité; un acte de charité d'abord, à l'égard de son pays et des siens qu'il défend; un acte de charité, ensuite, à l'égard des ennemis eux-mêmes, "qu'il empêche de progresser dans la voie du mal". Et celui qui encourage honnêtement ce soldat à accomplir son devoir de charité, soit en lui montrant la justice de sa cause, qui est celle de son pays, soit en lui dénonçant l'injustice de la cause des ennemis, ne fait qu'accomplir un acte louable et utile à sa patrie aussi bien qu'à la justice et à la charité.

D'ailleurs, saint Thomas, après s'être demandé "si la charité exige nécessairement que les ennemis soient aimés", répond (*Summa theol.*, 2a-2æ XXV, 8): "L'amour des ennemis peut être considéré de trois manières; premièrement, dans le sens qu'il faut aimer ses ennemis en tant qu'ennemis, et cela est mauvais et répugne à la charité, parce que c'est aimer le mal d'un autre; deuxièmement, l'amour des ennemis peut être entendu quant à leur nature, mais prise en général; et c'est dans ce sens que l'amour des ennemis est exigé nécessairement par la charité; de sorte que, par exemple, celui qui aime Dieu et son prochain ne doit pas exclure ses ennemis de cet amour général; troisièmement, on peut considérer l'amour des ennemis dans un sens spécial, de telle sorte que l'on soit entraîné vers l'ennemi par un mouvement particulier de dilection; et cela, absolument parlant, n'est pas nécessairement exigé par la charité". Il suffit, ajoute saint Thomas que notre âme soit préparée à aimer en particulier tel ou tel ennemi dans le cas de nécessité. Et M. l'abbé A. Michel, professeur à la Faculté de Théologie de Lille, résume très bien, dans l'*Univers* du 18 novembre 1917, cette doctrine lumineuse du maître, en la précisant et en l'appliquant justement à nos ennemis dans la guerre actuelle:

"Nous devons haïr les fautes de nos ennemis actuels, fautes antérieures à la guerre et qui ont amené le déclenchement des hostilités, fautes commises au cours de ces hostilités et souvent avec le raffinement de cruauté et de barbarie que l'on sait. Mais nous ne devons pas haïr en eux l'homme capable d'arriver comme nous, à la béatitude du ciel. Bien plus, il n'est pas permis de les exclure de nos prières; c'est un devoir pour nous de souhaiter leur repentir et leur conversion. Quant à témoigner notre charité individuellement à quelqu'un d'entre eux, soit dans l'ordre temporel, soit même dans l'ordre surnaturel, rien ne nous y oblige, hormis le cas d'une pressante nécessité. Nous ne saurions refuser, par exemple, à un malade les soins qu'exige sa santé, à un moribond, le secours spirituel qu'il réclame."

Et M. l'abbé Michel ajoute avec raison que "ces devoirs de charité ne peuvent contredire l'ordre de la justice".

Comme confirmation de cet indiscutable vérité, nous prenons la liberté de signaler à nos lecteurs cette

belle page de l'éminent orateur théologien de Notre-Dame de Paris, le R. P. Janvier, que nous trouvons dans sa quatrième conférence du carême de 1915.

"La charité tolère, elle permet, ou même elle ordonne toutes les mesures indispensables à qui veut défendre victorieusement son territoire; mais là s'arrêtent ces concessions. Elle condamne tout ce qui dépasse les bornes tracées par les lois de la guerre, elle dénonce à l'univers et à Dieu l'abus de la force avec les accents indomptables que ne connaissent ni la politique, ni la justice. Comme une mère, sous son manteau elle abrite tous les enfants. Malheur à qui délibérément ose toucher à ces petits êtres, elle le flétrit sans réticence et sans pitié. Elle se dresse aux cotés des vieillards pour les protéger contre les outrages et contre les fureurs de la barbarie. Elle monte la garde aux portes des maisons, des temples, des monuments pour en interdire l'entrée à César et à ses légions triomphantes. Elle couvre de son autorité les prêtres et les pontifes, ministres et dispensateurs de ses royales largesses. Elle veille au seuil des vierges et des épouses pour défendre l'honneur et la chasteté des foyers et des familles. Elle intervient pour apostropher les chefs et les soldats capables, par lâcheté, de faire marcher devant eux des foules désarmées. Elle maudit les envahisseurs toujours prêts à prononcer pour un oui, pour un non, des sentences de mort, toujours prêts à faire payer à vingt innocents la faute d'un coupable. Elle marque au front les vainqueurs qui, par force, imposent aux vaincus leur foi, leur évangile, leur religion. L'achèvement, la mutilation, ou seulement l'abandon, des blessés, les privations, les supplices infligés aux prisonniers la trouvent inexorable. En un mot, Messieurs, avec le prestige de l'amour, avec l'intransigeance spéciale au plus grand de tous les amours, la charité réprouve le pillage, le viol, la cruauté, la tyrannie, qui, pendant la guerre même, conservent leur caractère de crimes et d'infamies."

Guidés par les principes lumineux de la doctrine catholique, aussi bien que par l'exemple auguste du Souverain Pontife, nous nous efforcerons toujours, à la *Semaine religieuse*, d'accomplir, sans faiblesse, dans la guerre comme dans la paix, les devoirs qu'imposent à tout publiciste catholique les lois saintes de la justice et de la charité.

ANTONIO HUOT, ptre.

*Semaine religieuse de Québec.*

Il faut avoir des principes sûrs en politique pour tirer quelque profit de l'expérience des événements, par la même raison qu'il faut connaître sa route pour se remettre dans le chemin.

DE BONALD.

Au 4 novembre.

## ROME

— La translation des reliques de saint Pétrone dans la nouvelle urne artistique, don des Bolognais, s'est effectuée récemment en grande pompe, à la Chapelle Sixtine. Sa Sainteté Benoît XV a célébré la sainte messe et, avant de procéder à la recognition et à la reposition des ossements du saint dans leur nouveau reliquaire, il a retracé l'histoire du culte de saint Pétrone, en en tirant des leçons morales et religieuses.

— La S. Congrégation des Eglises orientales a décrété l'érection dans l'abbaye des moines grecs de Grotta Ferrata, d'un Séminaire destiné aux jeunes clercs des régions d'Italie où habitent des populations originaires d'Albanie, et aussi aux jeunes clercs de l'Albanie même.

— Mort de M. Joseph Toniolo, l'éminent économiste catholique italien.

## QUEBEC

— S. H. le Lieutenant-Gouverneur sir Charles Fitzpatrick a invité officiellement Mgr Alfred Baudrillart, lequel sera l'hôte des châtelains de Spencer Wood, pendant son séjour à Québec. Nous voyons à la Croix, de Paris, qu'en outre des personnages déjà nommés ici, la délégation française Julien-Baudrillart est accompagnée de M. l'abbé Guillemant, vicaire-général de Mgr d'Arras, de MM. les abbés Klein, aumônier de l'hôpital américain de Neuilly, et Flynn, et de MM. Duthoit et Flory, dont nous avons déjà été heureux d'entendre l'émouvante parole.

— Mort de MM. les abbés Walstan Proulx, fondateur, en 1905, de la paroisse Sainte-Euphémie de Montmagny et curé à Saint-Romuald depuis un an, Charles Leclerc dit Francœur, curé à Saint-Edouard de Lotbinière depuis 1906, ancien curé à Saint-Aubert, à l'Isle-aux-Grues et à Saint-Elzéar de Beauce; Alfred Carrier, aumônier à l'Hôpital Saint-Michel-Archange, et Paul Lapierre, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville.

Mort du R. P. Arthur Lessard, C. S. R., anciennement de Sainte-Anne de Beauport.

— La lutte judiciaire pour forcer l'observance de la loi Scott à Québec se continue. Les violateurs de la loi paient l'amende, quant aux uns, et vont en prison quant aux autres. Maître Marc-Aurèle Lemieux succède dans la tâche à feu Maître Lane.

— Empêché par l'épidémie d'adresser la parole comme il le devait, S. Exc. le Gouverneur-Général écrit au Club Canadien ses regrets, en expliquant qu'il aurait célébré la victoire des Alliés et l'effort guerrier du Canada dans l'Empire britannique.

— Mort de M. Arthur Turcotte, maître de poste de Québec. M. Turcotte était âgé de 68 ans. Il

## LES FAITS DE LA SEMAINE

était né à Québec, où il a fondé et dirigé un florissant commerce. Il fut élu en 1892 député conservateur de Montmorency à Ottawa. En 1896, il céda sa place à son ami l'hon. M. Tom-

Chase Casgrain, qui fut élu dans ce comté contre M. Charles Langelier. Il fut nommé directeur de notre Hôtel des Postes en 1915.

— Mort de MM. les docteurs Gabriel Lachance et L.-N. Lemieux (dentiste).

## CANADA

— Le R. P. Alfred Roy, curé à Memramcook, succède à feu le R. P. Dion, comme Provincial des Pères de Sainte-Croix, à Montréal.

— Mort de Mgr F.-X. Piette, P. D., chanoine, curé à la cathédrale de Joliette depuis 1910. Mgr Piette était né à Sainte-Elisabeth de Joliette, le 28 juin 1877. Il fit ses études à Joliette, au Grand Séminaire de Montréal et au Collège Canadien à Rome, où il fut ordonné prêtre par Mgr Stonor, le 18 février 1900. Il fut professeur de philosophie au Séminaire de Joliette, de 1901 à 1904, puis chancelier de l'évêché de Joliette, de 1904 à 1910.

— Mort de M. l'abbé Hector Quesnel, curé à Howick, au diocèse de Valleyfield.

— La Commission des écoles catholiques séparées d'Ottawa aurait décidé de porter appel devant le Conseil Privé contre le jugement de la Cour d'Appel de l'Ontario, dans la cause que nous avons expliquée à notre dernière chronique.

— M. F.-J. Bisailon, avocat à Montréal, succède comme membre de la Commission des Eaux limitrophes à M. P.-B. Mignault, nommé juge à la Cour Suprême du Canada.

— Le *Moniteur Acadien*, journal hebdomadaire publié à Shédiac, N.-B., a discontinué de paraître avec le numéro du 25 octobre, sous le fardeau de l'augmentation du coût à payer pour maintenir un journal depuis la guerre. Il avait été fondé en 1867, et il fut pendant cinquante ans un organe français du parti conservateur dans le Nouveau-Brunswick. La famille de M. Robidoux, ancien député de Kent, était propriétaire du *Moniteur Acadien*.

— M. J.-J. Gaetz est élu député libéral de Red Deer, dans une élection provinciale partielle, contre M. F.-W. Galbraith, indépendant.

— Après trente-six ans de service, sir Percy Sherwood, Commissaire de la police fédérale, prend sa retraite, pour cause de santé.

— Mort du magistrat de police O'Keefe, d'Ottawa, député, en 1899, de cette ville à Toronto.

## ETATS-UNIS

— L'appel lancé au nom du *Catholic War Council*,

sous les auspices des cardinaux américains, en faveur des œuvres de guerre a rapporté au delà de 15 millions. Sur ce chiffre, on a attribué au delà de \$50,000 aux églises mutilées et dévastées du Nord de la France. La générosité des Américains, et notamment des catholiques, s'étend à tous les théâtres sous mille formes diverses.

—Les deux anciens présidents Théodore Roosevelt et William Taft ont lancé un contre-appel conjoint au peuple américain, faisant pièce à celui dans lequel le président Wilson priait d'élire un Congrès démocratique. Naturellement, ils demandent à leurs concitoyens de choisir, au contraire, un Congrès républicain.

—Arrestation à Boston de Ferdinand von Scholley, baron allemand, président de la Burkhurdt Brewing Company. Le prévenu a servi dans l'armée allemande pendant douze ans. Il est considéré comme un aubain dangereux. La chasse aux espions continue donc, et fort sagement, chez l'oncle Sam. Et ce ne sera pas le temps, même après la guerre, de relâcher la surveillance de ce côté-là. Qui a trompé trompera...

—Grève de 15,000 ouvriers du vêtement à New-York. Motif: augmentation des salaires et raccourcissement du travail...

—Une mission industrielle et économique japonaise, dirigée par M. Yamashina, vice-président de la Chambre de Commerce de Tokio, est débarquée à San-Francisco. Elle fera le tour des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud.

## ANGLETERRE

—A une conférence récente du comité interallié parlementaire, on insiste pour que tous les pays alliés maintenant unis par le sort des armes présentent à l'ennemi un front compact, jusqu'à ce qu'il soit complètement battu et que tout danger soit passé. En effet, après l'arène sanglante, il y aura, il y a déjà le front diplomatique.

A la même conférence, les délégués interalliés adoptent unanimement une résolution demandant que tous les vaisseaux qui ont été coulés par les sous-marins soient remplacés par les Allemands, après la guerre.

—Election par acclamation dans Shields-Sud, de M. J.-Havelock Wilson.

## FRANCE

—S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons, est décoré de la croix de la Légion d'Honneur. Avaient reçu avant lui les mêmes honneurs Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, feu Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, Mgr de Llobet, évêque de Gap, et Mgr Ruch, coadjuteur de Nancy, ces deux derniers, à titre d'aumôniers militaires.

—Mgr de Durfort, évêque de Langres, est nommé évêque de Poitiers. Né au diocèse de Versailles en

1863, secrétaire de Mgr Labouré, puis de Mgr Gilbert et de Mgr de Bonfils, au Mans, Mgr de Durfort de Civrac de Lorge quitta cet évêché en 1901, pour s'adonner à la prédication et aux œuvres. En 1911, il fut nommé évêque de Langres, où il succédait à Mgr Herscher, démissionnaire. A Poitiers, le distingué prélat succède à Mgr Humbrecht, promu à l'archevêché de Besançon.

—Mort de Mgr Biolley, évêque de Tarentaise. Mgr Biolley était né à Hauteville-Gandon, au diocèse de Tarentaise, en 1846. Il avait été élu évêque de Tarentaise le 16 décembre 1907 et sacré, le 29 janvier 1908.

—La Haute-Cour a commencé les procédures préliminaires du procès conjoint de l'ancien président du Conseil Caillaux, du député Loustalot et de Paul Comby. Le procureur de la république a lu les actes d'accusation. La Cour a ensuite nommé un Comité pour étudier les innombrables documents transmis à elle, dans cette cause. Il y a au delà de 7,000 pièces. Le procureur de la république n'est point ici Me Mérillon, comme dans le procès Malvy, mais Me Lescouvé. Il a conclu en accusant Caillaux, Loustalot et Comby d'avoir conspiré contre la tranquillité intérieure de la France, par des manœuvres et des machinations avec l'ennemi, dont ils ont favorisé les entreprises.

M. Théodore Lescouvé a donné des citations manuscrites de M. Caillaux trouvées dans le coffre-fort de la banque de Florence. Caillaux estimait la presse française plus responsable de la guerre que l'Allemagne. Le procureur a déclaré que Caillaux en avril 1915 croyait que la guerre était perdue et qu'il était plus pris par l'idée de la paix que par le désir de gagner la guerre. Le programme d'après-guerre de Caillaux signifiait la guerre civile. M. Lescouvé a traité au long du comte Minotto, gendre de M. Louis-F. Swift, fabricant de conserves de Chicago, qui est interné aux Etats-Unis et qui a fait une confession d'un complot tramé par Caillaux, le comte von Luxburg, ambassadeur allemand en Argentine, et lui-même, dans le but de désunir l'Entente et de provoquer la guerre entre l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne contre l'Angleterre et la Russie. Il a retracé la biographie du comte Minotto, ses relations avec von Seebeck, fils d'un officier allemand, et Hugo Schmidt, agent de la Deutsche Bank de Berlin, qui tous deux sont internés aux Etats-Unis. Le procureur a relaté les agissements de Caillaux en Italie. Il aurait dit en Italie que la guerre ne durerait pas jusqu'à l'automne de 1917, à cause de la pénurie de matières brutes en France, et à cause de révolutions en Algérie et au Sénégal.

—Nomination de M. le sénateur Etienne Flandin à la résidence générale à Tunis.

## CHEZ NOS ENNEMIS

—Chez nos ennemis, les événements vont très vite, et au point de vue militaire et au point de vue

politique. C'est la débâcle! Après la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche ont capitulé et se sont retirées de la guerre: l'Allemagne est seule maintenant à se battre contre les Alliés. Et l'Autriche est déchirée par le séparatisme...

—Mais commençons par résumer les événements diplomatico-militaires.

L'armistice turc est le premier en date. Il a pris effet le 31 octobre à midi. Les parlementaires ottomans sont venus capituler entre les mains de l'amiral britannique Calthorn, à Madras, dans l'île de Lemnos. La Turquie a accepté les conditions qu'on lui a imposées et qui sont comme suit:

10—Ouverture des Dardanelles et du Bosphore et accès à la Mer Noire. Occupation par les Alliés des forts du Bosphore;

20—La Turquie devra indiquer les endroits où il y a des mines dans les eaux turques et aider à les enlever;

30—La Turquie devra donner tous les renseignements au sujet des mines dans la Mer Noire;

40—Tous les prisonniers de guerre alliés et les Arméniens internés devront être libérés sans condition, entre les mains des Alliés;

50—Démobilisation immédiate de l'armée turque, exception faite de quelques troupes pour surveiller les frontières et maintenir l'ordre. Le nombre de ces troupes sera déterminé plus tard par les Alliés et la Turquie;

60—Reddition de tous les navires de guerre qui sont dans les eaux turques et dans les eaux occupées par les Turcs. Ces navires seront internés dans un port turc, à l'exception de quelques petits navires qui serviront à faire la police dans les eaux turques;

70—Occupation par les Alliés de tous les points stratégiques;

80—Entrée libre aux navires alliés des ports turcs et fermeture de ces ports aux navires ennemis;

90—Occupation par les Alliés du tunnel du Taurus;

100—Evacuation immédiate par les troupes turques du nord de la Perse;

110—Les troupes turques ont déjà reçu ordre d'évacuer une partie de la Transcaucasie. Le reste sera évacué, si les Alliés le demandent, après étude faite de la situation;

120—Contrôle par les Alliés des télégraphes. On fera exception pour les messages du gouvernement turc;

130—Défense de distribuer tout matériel naval, militaire ou commercial;

140—Les Alliés auront toute facilité pour acheter du charbon, de l'huile et du matériel naval. L'exportation de ces objets est défendue;

150—Reddition de tous les officiers turcs en Tripolitaine et en Cyrénaïque;

160—Reddition des garnisons turques de l'Hedjaz, d'Assir, de Jemen, de Syrie et de Mésopotamie, et évacuation par les Turcs de la Silicie;

170—Usage par les Alliés de tous les navires turcs;

180—Reddition de tous les ports de la Cyrénaïque et de la région de Tripoli;

190—Tous les sujets allemands et autrichiens, civils et militaires, devront quitter la Turquie en un mois;

200—L'accomplissement de ces clauses sera surveillé par l'armée turque autorisée par la clause 5;

210—Un représentant allié surveillera, au ministère turc des approvisionnements, les intérêts alliés;

220—Les prisonniers turcs resteront à la disposition des Alliés et on étudiera plus tard la question de la libération des civils ou des militaires ayant dépassé l'âge militaire;

230—La Turquie s'engage à cesser toute relation avec les Empires du Centre;

240—En cas de désordre dans les six vilayets arméniens, les Alliés se réservent le droit de les occuper;

250—Les hostilités entre les Turcs et les Alliés cesseront, à partir de midi, le jeudi 31 octobre.

Une clause additionnelle, ajoutée après coup, remet aux Alliés le contrôle de tous les chemins de fer, y compris la partie du Trans-Caucase contrôlée par la Turquie, et autorise l'occupation de Bakou par les Alliés.

—L'armistice autrichien a été demandé au généralissime italien Diaz, qui l'a signé au nom des Alliés, hier dimanche après-midi le 3. Il est entré en force aujourd'hui à 3 heures. On en connaîtra peut-être les termes demain 5.

Il faut dire que l'Autriche voulait en finir au plus tôt, à tel point que, par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères tout frais nommé, le comte Andrassy, elle a, sans attendre de réplique à sa dernière réponse au président Wilson, adressé une note au secrétaire Lansing lui-même, le suppliant d'intervenir avec M. Wilson pour qu'on accordât immédiatement l'armistice et que l'on commençât à négocier la paix. Cette note répète qu'on accepte les vues wilsoniennes et insiste sur les mesures "préliminaires" prises en vue de satisfaire les diverses nationalités. Elle affirme que le désir et le but de l'empereur, depuis son accession au trône, ont été d'amener la fin de la guerre. Cette note a été reçue le 30. Elle était rédigée en français.

—Le même jour, est arrivée une nouvelle note allemande, adressée, cette fois, au gouvernement américain, et dans laquelle on répète encore que le pouvoir et la responsabilité du gouvernement appartiennent désormais au Reichstag...

—Et l'Autriche a dû céder sous les coups du principe des nationalités. Les passions nationales sont très excitées dans l'empire, qui se disloque. Même à Vienne, l'émeute est dans l'air et... dans la rue. L'empereur a pu essayer d'un ministre Lammasch (du nom du professeur Heinrich Lammasch), lequel veut bien aider les dissidents à "établir des relations avec les états



neutres" et prétend ajourner à l'après-guerre "*l'adaptation de l'armée aux conditions nouvelles*". Le premier ministre autrichien a annoncé aussi une amnistie politique très étendue. D'autre part, l'archiduc Joseph chargé de prendre les devants, parle d'indépendance à la Hongrie. Au vrai, les autorités impériales ont elles-mêmes été devancées...

En Hongrie, un ministre Karolyi (du nom du chef du parti de l'indépendance) est à inaugurer le régime nouveau. Dans son programme, figurent, outre l'abolition de l'ancien système parlementaire, l'abandon de l'alliance avec l'Allemagne, la dissolution de la Chambre basse hongroise, des élections par le suffrage direct et secret des deux sexes, la reconnaissance des nouveaux Etats de l'Ukraine, de la Pologne, de la Tchéco-Slovachie, de la Slavonie du sud et de l'Autriche allemande. Et, d'après les dépêches d'hier 3, la Hongrie, relevée du serment d'allégeance, se serait mise en république...

Ajoutons que l'ancien premier ministre Tizza a été assassiné par trois soldats, qui l'ont accusé d'être un des grands coupables de cette guerre.

Le siège de l'Etat hongrois sera encore Budapest.

—De leur côté, les Tchéco-Slovaques auraient décidé d'établir leur capitale à Presbourg (sur la rive nord du Danube, à 34 milles au sud-est de Vienne), qu'ils auraient rebaptisée sous le nom de Wilsonstadt, en l'honneur du président Wilson.

—Le parlement croate, à Agram, siège de la Yougo-Slavie, a voté la séparation totale de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie d'avec la Hongrie, tandis que le roi Nicolas de Monténégro a déclaré qu'il voulait que son Etat devînt partie constituante de cette Yougo-Slavie.

—Pendant tout ce remue-ménage, l'Etat allemand d'Autriche manœuvre pour conclure sa paix d'accord avec l'Allemagne, à laquelle il se veut donner absolument...

—Le comte Andrassy, ministre autrichien des Affaires étrangères, nommé le 25 octobre, aurait démissionné.

—Le projet de réforme constitutionnelle en Allemagne, adopté par le Reichstag, l'a été ensuite par le Conseil fédéral, après quoi il est venu en force, appuyé d'une proclamation de l'empereur allemand.

—Le roi Boris, de Bulgarie, monté sur le trône le 3 octobre, aurait abdicqué...

P.S.—Ce soir 4, sont publiés simultanément dans toutes les capitales alliées les termes de l'armistice autrichien. Les voici.

Quant à la question militaire:

1o—Cessation immédiate de toutes les hostilités;

2o—Démobilisation totale de l'armée austro-hongroise et retrait immédiat de toutes les forces opérant de la mer du Nord à la Suisse (on sait que des divisions autrichiennes étaient allées combattre, notamment depuis la débâcle russe, sur le front occidental);

à l'intérieur du territoire, tel que décrit à la clause 3, maintien d'une force militaire réduite aux effectifs d'avant la guerre; remise aux Alliés de la moitié de l'artillerie et de l'équipement, à commencer par tout le matériel se trouvant dans les territoires à évacuer;

3o—Evacuation de tous les territoires envahis, et retrait, dans des délais à déterminer par le commandant en chef des Alliés sur chaque front, en arrière d'une ligne qui est fixée dans les détails par la présente clause (tout le terrain ainsi évacué correspond, il semble, à l'Italie irrédente et sera occupé en attendant, suppose-t-on, par les Alliés); reddition aux Alliés de tout l'équipement militaire et ferroviaire, y compris le charbon, dans ces territoires, d'où l'ennemi se devra retirer sans causer de nouvelles destructions ni de nouveaux pillages, et sans imposer de nouvelles réquisitions;

4o—Les Alliés se serviront de tous les chemins de fer, voies d'eau et moyens de transport austro-hongrois; ils occuperont tous les points stratégiques selon qu'il sera jugé nécessaire pour la conduite des opérations militaires ou le maintien de l'ordre; ils pourront réquisitionner sur paiement ce qui sera nécessaire aux troupes;

5o—Retrait complet de toutes les troupes allemandes dans l'espace de quinze jours, non seulement des fronts italiens et balkaniques, mais de tout le territoire austro-hongrois; internement des troupes allemandes qui ne seront point parties dans ce délai;

6o—L'administration provisoire des territoires évacués sera confiée aux autorités locales sous le contrôle des Alliés;

7o—Rapatriement immédiat, sans réciprocité, de tous les prisonniers alliés et des prisonniers civils faits dans les territoires envahis, aux conditions à déterminer par les commandants alliés sur les différents fronts; secours médicaux aux malades et aux blessés laissés en territoire évacué.

Quant à la question navale:

1o—Cessation immédiate des hostilités sur mer et révélation des allées et venues de tous les vaisseaux; avertissement des neutres, leur disant que la navigation est ouverte dans toutes les eaux territoriales aux flottes alliées, toute question de neutralité disparaissant;

2o—Reddition aux Alliés de 15 sous-marins en date de 1910 à 1918, et de tous les sous-marins allemands qui sont ou entreront dans les eaux austro-hongroises; tous les autres sous-marins austro-hongrois seront licenciés, complètement désarmés et resteront sous la surveillance des Alliés;

3o—Reddition, avec leur armement et leur équipement complets, de trois croiseurs de bataille, trois croiseurs légers, neuf destroyers, douze torpilleurs, un poseur de mines, six monitors du Danube, à désigner par les Alliés; tous les autres navires de surface, y compris les navires d'intérieur, seront concentrés

dans des ports austro-hongrois à désigner par les Alliés, licenciés, désarmés complètement et placés sous la surveillance des Alliés;

40—Navigation ouverte à tous les navires de guerre et de commerce alliés dans l'Adriatique et jusqu'au Danube et à ses tributaires, dans les eaux territoriales et le territoire austro-hongrois; les Alliés enlèveront toutes les obstructions, dont on devra leur indiquer la position; et afin d'assurer la liberté de la navigation sur le Danube, ils pourront occuper ou démanteler toutes les fortifications ou travaux de défense;

50—Le blocus est maintenu et tous les navires de commerce trouvés en mer restent sujets à capture, sauf exceptions à décréter par une commission nommée par les Alliés;

60—Concentration de toute la flotte aérienne aux bases austro-hongroises que les Alliés désigneront;

70—Evacuation de toutes les côtes italiennes et de tous les ports occupés par l'Autriche-Hongrie en dehors de son territoire national, et abandon de tout le matériel flottant, le matériel naval, etc., employés de toutes façons à la navigation intérieure;

80—Occupation par les Alliés des fortifications de terre, et de mer et des îles constituées en défenses, ainsi que du port et de l'arsenal de Pola;

90—Remise de tous les vaisseaux marchands appartenant aux Alliés;

100—Défense de détruire les navires ou le matériel avant évacuation, reddition ou restauration;

110—Libération, sans réciprocité, de tous les prisonniers alliés appartenant à la flotte de guerre et à la flotte marchande.

## RUSSIE

—La Finlande a accordé l'amnistie à une dizaine de mille révolutionnaires, relâchant tous ceux qui purgeaient une sentence de quatre ans ou moins.

—La révolutionnaire russe madame Breshoelkaya a payé de sa tête son opposition au régime bolchéviste.

## AILLEURS

—Assemblée mouvementée aux Cortès espagnols, le 29. Le comte Romanones, le ministre de l'instruction publique, a condamné la politique de neutralité que le gouvernement espagnol a adopté depuis le commencement de la guerre. Plusieurs autres orateurs ont parlé dans le même sens. Tous ont affirmé que, si l'Espagne voulait tenir sa place sous le soleil, elle devait raffermir sa position peu solide, actuellement, en se rangeant du côté des Alliés.

Le premier ministre Maura aurait déclaré qu'il allait démissionner.

# L'APPEL DE LA TERRE

Roman de mœurs saguenayennes par Jean Sainte-Foy

(Suite)

Il se réveilla, le lendemain, quand il était près de midi, la tête lourde et l'esprit engourdi. Un instant, il eut horreur de lui-même. Il sortit; il rencontra de nouveau son ami, un malheureux débardeur sans travail pour l'instant, qui l'invita à renouveler la bambochade de la veille. Paul Duval résista; mais il y avait l'ennui qui le guettait, là-bas, dans sa noire alcôve, et qu'il se rappelait avoir oublié, un instant, la veille, l'ennui qui le faisait souffrir avec ses pesants anneaux de fer... Ah! s'étourdir alors; ah! oublier, ne fut-ce qu'un instant. Lui et son ami retournèrent à l'estaminet. Et Paul Duval roula de nouveau sous les tables.

Il y retourna le lendemain. Les jours suivants, quand l'ennui le prenait et qu'il avait peur de la solitude le soir, il y allait encore...

Comme tant d'autres qui avaient été bons, il allait donc, lui aussi, finir par s'avilir tout à fait et tomber au niveau de la brute, traîner de bouge en bouge, au rang des plus débraillés...

Ah! vous qui vivez de la vie régulière de la famille au foyer paisible et sans heurt, ne jugez pas trop vite ceux que les lois souvent brutales de la destinée ont jetés dans des conditions d'existence anormales, dans des villes inconnues, au milieu de privations, de souffrances morales et physiques, de convoitises et d'influences que vous ignorez; ne jugez pas trop vite les exilés et les errants dont les souffrances et les impressions tourmentées vous sont inconnues...

Au commencement de novembre, Paul Duval s'aperçut qu'il n'avait plus un sou vaillant dans ses poches. Ce nouveau vide le porta à réfléchir; il était plus que temps d'arrêter cette vie de désœuvré. Quand il buvait, Paul se sentait heureux et il oubliait tout; il ne cherchait à s'enivrer que pour cela. Mais quand venait la période d'affaissement, le retour à la raison, quand, abruti, l'œil morne, le cœur malade, il se raidissait et s'écœurant de lui-même, une envie forte de pleurer le prenait.

Même des caractères qui ne sont pas toujours très vigoureux ont ce privilège souvent de pouvoir

échapper à certaines dépressions morales qui, pour des causes diverses, peuvent affecter les plus forts. L'on n'évite pas toujours la faute par cela seul que l'on est doué d'une énergie capable de la braver; la nature peut ployer et terrasser les faibles, sans doute, plus facilement que les forts, mais si elle est rude, elle est capricieuse parfois; elle peut coucher un fort jusques dans la fosse libératrice et elle peut aussi déterminer soudain une hautaine endurance chez ceux que de lourds chagrins ont formés à l'abattement et aux mièvres ennuis. Une grande souffrance peut s'attaquer à une nature puissante et menacer l'édifice mental mais un cœur faible peut offrir dans les mêmes circonstances, une force de résistance sublime...

Plusieurs fois déjà, Paul Duval avait pris la résolution de ne plus chercher à rencontrer les mauvais compagnons qui l'avaient conduit au vice. Et puis, il en avait assez de ces scènes affreuses et dégoûtantes de buvettes; il en était las... et puis, les lendemains sont si pénibles...

Un matin, dans l'effroyable sensation d'éroulement qui l'abattait, il surgit au cœur du pauvre petit saguenayen un courage soudain et presque surnaturel. Une volonté énergique lui rendit le contrôle complet de ses actes; il décida de donner à sa vie le tranquille niveau de naguère.

Aussitôt, il se rendit à la maison de commerce qui lui avait donné du travail et il demanda de nouvelles paperasses à copier et à vérifier. On était content de lui et on lui en donna.

Et pendant encore des journées, des soirées et des nuits, il travailla dans sa mansarde où il n'entendait même pas les sourds grondements du vent de novembre maintenant et les tintements de la pluie contre les vitres de son unique fenêtre.

## XX

C'était une après-midi triste de la Toussaint. Même dans le nord du Saguenay, il n'avait pas encore tombé un seul flocon de neige et, au dire des vieux, on ne se souvenait pas d'avoir jamais joui d'un aussi bel automne; aussi, croyait-on généralement que l'hiver serait rude et que la première neige qui viendrait blanchir la terre resterait. Elle ne devait pas tarder, disait-on aux Bergeronnes et l'on attendait, de jour en jour, la bordée de la Toussaint.

Cette grise après-midi de novembre, le menuisier Jean Thérien, seul dans sa cuisine, évoque tristement les hivers d'autrefois, les joyeux renouveaux pleins d'espérance et les ardents étés féconds en travail. Les coudes sur la table, avec torpeur, il songe aux indécis lendemains, à la vieillesse prématurée, au destin de sa fille, sa chère Jeanne, son unique enfant, sa pauvre petite abandonnée, comme il l'appelait autrefois.

Que deviendra-t-elle quand il ne sera plus ou quand ses bras se refuseront au travail du rabot et

de la hache? Son pénible labeur ne lui aura permis que de lui laisser une humble maisonnette; il lui faudra travailler, s'engager peut-être comme servante dans une ferme. Ah! qu'il eût été heureux, au seuil de sa vieillesse, de la voir entrer en ménage comme tant d'autres jeunes filles de la paroisse qu'il voyait aujourd'hui joyeuses fermières et braves mères de famille.

Et Jean Thérien se sent malheureux; de grosses larmes roulèrent bientôt sur ses joues rugueuses ainsi que le soir doré de printemps où l'épouse trépassa.

Jeanne survint. Alerte, elle parcourut la cuisine, rangeant les meubles, attisant le feu, puis, elle s'en alla s'asseoir près de la fenêtre où elle se mit à égrenner son chapelet. Mais elle s'arrêta bientôt:

—Père, il fait beau; si nous allions à l'église prier pour les trépassés?

—Mais oui, petite, et ça nous dégourdira

Ils sortirent. Un soleil d'arrière automne égayait un brouillard blanc, volatile, mélancolique qui s'étendait sur les plaines de terre brune et entourait plus densément le tronc de quelques grands arbres qui dressaient, au milieu des champs, leur sombre squelette dans le ciel clair rayé de vols de corbeaux. La route est déjà gelée et fait du bruit sous les talons. Tout semble maintenant à l'abandon dans les pauvres champs où l'on ne voit que détritrus végétaux secs, feuilles fanées, rougies, imprégnées d'eau, salies de terre. Entre les fossés et les clôtures du chemin, des arbustes dépouillées de leurs feuilles ne semblent plus que des fagots de branches sèches que l'on aurait déposés là, debout, sur le vert très pâle de l'herbage tondu par les vaches et les veaux qu'à l'automne les cultivateurs laissent errer librement, à l'aventure, le long des routes.

Autour des fermes, des vaches courent des taches d'herbe maigre, au milieu de flaques d'eau, et meuglent par moments, vers les maisons. Les volailles mettent un mouvement coloré devant les étables où elles grattent, remuent et caquettent. Au dessus de ce mélancolique paysage d'automne passent et repassent des tourbillons d'oiseaux émigrant vers des pays qui seront plus cléments que celui du Saguenay quand viendra tout à fait l'hiver; à chaque tour de leur vol, là-haut, ils lancent, en signe d'adieu, leurs cris, comme une fusée...

Jean Thérien et sa fille arrivèrent bientôt à l'église. Elle était déjà presque remplie de fidèles qui étaient venus, eux aussi, cette veille du jour des Morts, réciter des prières pour leurs défunts.

O le calme impressionnant de nos pieuses églises de campagne ces après-midi d'automne quand le jour tombe, gris et morne, des hautes fenêtres ogivales; on n'entend que le chuchotis des prières ardentes, de ceux qui sont agenouillés là disant leurs peines naïves et formulant leurs demandes nombreuses au Dieu enfermé au fond du petit tabernacle de bois blanc et doré du maître-autel. La lampe du sanc-

tuaire, au bout de sa longue chaîne dorée, vacille encore des derniers tremblements que lui a imprimé le bedeau quand il est venu renouveler sa provision d'huile; et tel est le calme qui règne dans le temple que le bruit d'une toux sèche ou que le frottement d'un chapelet roulant sur le rebord du banc de bois, semble comme un sacrilège.

Jean Thérien et Jeanne prièrent longtemps, lui pour l'épouse, et elle pour la mère qui l'avait quittée...

Jeanne pria pour sa mère; mais elle pria aussi pour l'oublieux, pour celui qui l'avait abandonnée et qui était parti pour un pays inconnu qu'elle se figurait si loin que le cher absent ne pouvait jamais plus revenir... Jamais plus.

Ah! si elle savait qu'elle ne devait plus jamais revoir l'aimé, le fiancé; si elle pouvait être sûre que son amour était parti, lui aussi, bien loin, pour ne plus revenir, comme elle saurait le remplir le reste de sa jeune vie de vierge...

Enivrée par l'ardeur de sa prière, grisée du solennel silence du temple, la fille de Jean Thérien, un instant laissa monter son esprit très haut, dans un cadre nouveau et virginal, dans une atmosphère très douce où régnait la paix entière, la bonne paix que rien ne peut troubler; elle se vit la sœur de ces âmes aux ailes blanches, aux apparitions mystiques, qu'un même élan de foi, d'espérance et d'amour emporte vers les rives de l'Éternité, qui volent et planent entre le ciel et la terre, dans la lumière sublime, libres, et qui d'un coup d'aile s'élèvent au-dessus des misérables désirs du monde... qui passent à l'écart, sous le voile virginal, les yeux levés au ciel bleu, chantant les louanges de Dieu et tenant dans leurs mains une croix entourée de lis...

Jean Thérien vint avertir sa fille qu'il était temps de retourner à la maison.

Au sortir de l'église ils rencontrèrent la mère Duval qui était aussi venue prier pour les défunts de la paroisse.

«Je suis bien contente de vous voir, dit-elle en apercevant Jean Thérien et sa fille, et si vous le permettez, je vais continuer à la maison avec vous; j'aurais une lettre à faire écrire par Jeanne.

Le menuisier et sa fille devinèrent à qui allait être adressée la lettre et il y eut un silence.

Déjà le crépuscule tombe lentement en nappes grises; le froid est vif pour la saison et la route durcie fait sonner haut les semelles des gros souliers. La pureté d'une grande bénédiction tombe sur la nature mélancolique qui va s'endormir.

«Nous ne sommes pas loin sans neige, fit remarquer Jean Thérien pour rompre le silence qui devenait pénible.

—Il faudra pourtant bien que la bordée de la Toussaint nous arrive, répondit la mère Duval; voilà un automne comme il y a bien longtemps que nous n'avons pas vu; chez nous la terre est "meuble" et nous pourrions encore semer.

Il y eut un nouveau silence que seuls rompaient les pas menus sur la route durcie. Et Jean Thérien risqua, cette fois:

«Pas encore de nouvelles de Paul?... M'mame Duval?

—Hélas! non, répondit la fermière dans un long soupir, pas depuis la fois qu'il nous a donné son adresse; ce pauvre enfant-là me rend bien inquiète... S'il était malade, songez donc, si loin, seul!...

—Savez-vous, M'mame Duval, que tout à l'heure, dans l'église—Dieu me pardonne!—il m'est venu une idée, là, fit tout à coup le menuisier en se touchant le front? c'est que ça me dit que Paul reviendra; j'en suis presque sûr...

...On arriva à la maison où il faisait déjà si noir qu'il fallut allumer la lampe. Jeanne prit aussitôt dans une armoire du papier, de l'encre et une plume, déposa le tout sur le coin de la table et se mit en devoir d'écrire.

La mère Duval dicta:

«Mon cher enfant:—La présente est pour te donner des nouvelles de notre santé qui, pour le moment sont assez bonnes, nous en remercions le Bon Dieu. C'est Jeanne qui écrit pour nous; elle est bien bonne.

«Je tenais à te dire que nous sommes bien dans la peine depuis bientôt trois mois que tu es parti sans même venir nous voir. La joie nous a quitté avec toi et elle n'existe plus aux Bergeronnes. Nous venons tous trois, Jean Thérien, Jeanne et moi, d'aller prier pour les morts à l'église et c'est bien triste; pour moi, j'ai prié rien que pour toi, mon pauvre enfant; je ne sais pas si j'aurais plus de peine si tu étais vraiment mort...

«Un mot pour te dire que les récoltes ont été bonnes et que mon jardinage est venu comme une merveille; il n'y a que les patates qui ont presque manqué à cause des mouches rouges; mais le foin, le grain et les légumes sont de toute beauté. Tout cela nous réjouirait s'il n'y avait pas ton absence. Le père est bien triste et je crois qu'il se fait un grand tourment par rapport à la terre que lui et André ne seront bientôt plus capables de cultiver parce qu'elle est trop de travail, et qu'il va falloir vendre; même que je le vois bien souvent, la nuit, qu'au lieu de dormir, il songe tout éveillé; moi aussi, je fais bien souci de tout cela. Il y a des fois que le chagrin me prend et il me passe toutes sortes d'idées.

«Mais qu'importe, pourvu que le Bon Dieu garde toujours mon pauvre garçon comme je le lui demande et qu'il ne puisse rien lui arriver de mal par mauvaise conduite; je serais trop malheureuse si ça arrivait.

«Au commencement, il nous venait de temps en temps à ton père et à moi des idées qui nous faisaient peur; c'est que tu ne reviendrais plus et que tu resterais là-bas; mais maintenant, c'est parti et ça nous dit que tu vas revenir. Jean Thérien avait tantôt cette même idée-là. Vois-tu, ça ne peut pas tromper ces

choses-là. Autrement, si tu ne revenais pas, j'aimerais mieux mourir tout de suite et ton père aussi. Tu nous fais déjà assez souffrir par ton silence à nous écrire. Enfin, prie bien le Bon Dieu, mon pauvre Paul, ne l'oublie pas et il saura bien arranger tout cela.

“Les gens des Bergeronnes s'informent beaucoup de toi et de quand tu vas revenir. Ils t'aimaient bien tous, bien qu'ils t'aient tenu en froid souvent. André ne veut jamais parler de toi et c'est encore une souffrance pour moi parce que je sais qu'il t'en veut d'avoir abandonné la terre. Enfin, quant à Jeanne, elle a, elle aussi bien de la peine, mais elle est bien courageuse.

“En terminant, conduis-toi comme un homme sage et rangé sur qui on aura jamais rien à redire. On t'embrasse tous et surtout Jeanne et moi et on te demande, si au moins tu ne reviens pas, de nous écrire... Ta mère.”

A la campagne, on n'apprend guère à exprimer les sentiments du cœur. Les femmes et les jeunes filles élevées aux champs sentent, quelquefois plus que les autres même chez qui souvent une sorte de sensiblerie et de sentimentalisme puisée dans la lecture des romans, ont remplacé les sentiments naturels du cœur. Mais chez les paysannes, les mots manquent pour rendre leurs émotions et leurs pensées; le vocabulaire raffiné de la passion est fermé pour elles et elles ne savent traduire ce qu'elles éprouvent qu'à l'aide de phrases simples et naïves, dans une écriture mal exercée où les lignes chevauchent les unes sur les autres, sans artifice...

Quand André vint chercher sa mère, l'étoile du Berger piquait son clou d'or dans le ciel sombre qui laissait prévoir de la neige pour le lendemain.

## XXI

Quand les longues pluies larmoient intarissablement aux carreaux, les soirs d'automne, et que l'on entend le vent geindre dans les chambres transies aux fenêtres obliques, on se rappelle plus aisément les heures sereines vécues en famille.

C'était un de ces vilains soirs de novembre; un vent d'hiver s'était levé faisant courir un frisson, une impression inusitée de froid sur toute la grande ville. Paul Duval, les deux coudes appuyés sur sa petite table de travail et la tête dans les mains lisait une lettre... la lettre de la mère écrite là-bas, cette après-midi de la Toussaint, par Jeanne Thérien... Pauvre petite lettre venue de si loin, comme elle torturait le cœur de l'expatrié. Quand il en eut terminé une première lecture, il faisait sombre dans la chambre. Paul alluma sa lampe et relut de nouveau la lettre, puis une troisième fois, toujours de plus en plus ému, la baisant à chaque fois à l'endroit de la signature. Il sentit à la fin son cœur se briser; des

sanglots soulevèrent sa poitrine et toute son émotion, tout son ennui, toute sa désespérance se fondirent dans des larmes...

Dehors, le vent qui siffle toujours ressemble aux plaintes d'un mourant; une pluie aigue fouette les vitres laissant par intervalle, un silence de tombe au dehors et dans la chambre. Et Paul Duval continue de pleurer.

Le lendemain, Paul n'eut pas de cœur au travail et, comme il avait fait pendant tant de journées depuis qu'il était à Montréal, il s'en alla flâner de par la ville. L'idée lui prit de renouveler dans la Montagne la promenade qu'il avait faite un des premiers jours qu'il était en ville.

C'était une journée radieuse d'arrière-automne; l'air était sec, vivifiant et sonore. Les rayons d'un pâle soleil s'efforçaient tant qu'ils pouvaient, mais en vain, de réchauffer l'atmosphère. Plus encore qu'aux jours de la canicule, les promeneurs affluaient dans la Montagne. On profitait du dernier beau jour peut-être de cet automne pour arpenter les claires allées semées de feuilles mortes.

Paul Duval voulut refaire son premier pèlerinage. Après avoir marché longtemps dans les avenues, sous les arbres dénudés qui laissaient voir toute la splendeur du ciel, il s'en alla s'asseoir sur le banc rustique où deux mois auparavant il avait eu la première et terrifiante vision de la ville où déjà il avait tant souffert depuis, où il avait passé par tant de multiples phases.

Excepté autour de lui où la clarté crue de l'automne avait succédé à l'ombre encore touffue des débuts de septembre, rien, en bas, ne semblait avoir changé. Le bleu du ciel, purifié par de récentes bourrasques, se nuançait d'un blanc vaporeux sous un soleil échappé avec peine des brumes, et les faces et les dômes hâlés des maisons empruntaient encore un air de dignité à la lumière dont les raies traversaient au loin les boulevards; et, à part les places des parcs qui étaient plus claires, rien, en vérité, n'avait changé. Les maisons continuaient de se resserrer en masses sinuées, par endroits disséminées en archipels que les groupes de bâtisses reliaient à des empâtements plus denses.

Le jeune homme, comme ressérééné par les sensations exquises et fraîches du paysage, respirait largement l'air lumineux. Près de lui des couples passaient avec une belle insouciance de sa curiosité et des curiosités environnantes. Il surprenait, au passage, des sourires, des mots tendres et, derrière lui, quand ils étaient passés, souvent des baisers. Partout, autour de lui l'amour s'attestait seul personnage de mille scènes. Les femmes répandaient à leur suite une sénérité voisine de la joie qui se traduisait sur les visages des hommes par une détente des traits fatigués...

Tout à coup Paul tressaillit. Un groupe montait qu'il distinguait assez clairement dans la lumière crue

et, dans ce groupe, il crut distinguer la svelte silhouette de Blanche Davis. Son cœur bondit. Serait-il vrai qu'il allait enfin vivre l'instant de sa vie pour lequel il s'était imposé tant de sacrifices et tant de souffrances ?

Le groupe composé de jeunes gens et de jeunes filles s'avancait, joyeux et bruyant. Paul Duval n'eut plus de doutes; Blanche Davis était presque en face de lui. Sans plus réfléchir, il prit une résolution subite, hardie et téméraire dans les circonstances; son amour ne souffrant pas de ces dernières, qu'elles fussent de lieu ou de convenance. Il saisissait l'occasion qui se présentait miraculeusement à lui dans sa désespérance; il parlerait à la jeune fille.

Le naïf Paul Duval ignorait le danger des déclarations sincères, son amour l'éloignait de toute réticence calculée et il trouvait dans la franchise précisément l'une des joies de l'amour; il adorait cette liberté de communiquer à l'aimée les plus secrets sentiments toujours trop heurtés par la grossière mêlée de la vie.

Précieuse et redoutable avec sa puissance consternante, la vérité apparaît rarement dans les actes et dans les propos humains; elle est timide, fuyante et se dérobe sous l'esprit des convenances; mais l'amour, qui soulève dans l'âme les premières énergies, a vite raison de ces scrupules, des usages et des réserves factices. Quand il s'est emparé d'un cœur naïf et neuf aux choses de la passion, il ne peut user de défiance ou de subterfuges à l'égard de l'être aimé; il rejette les prudentes roueries et les habiletés mesquines.

L'amour de Paul Duval que nulle arrière-pensée ne refrénait portait de plus maintenant l'empreinte de la détresse qu'il venait de subir et il ne pouvait que devenir plus spontané en face de son objet. Dans l'anomalie de l'isolement, son cerveau s'était empli d'absurdes idées, de fausses images qui maintenant s'animaient avec la soudaine apparition de la rayonnante beauté de Blanche Davis qui lui rappelait, vivace, sa précaire tendresse...

Ah! qui pourra jamais sonder le mystère des tendresses féminines ?

Paul Duval descend la Montagne comme un fou; il titube ainsi qu'un homme ivre; il ne voit personne et se heurte aux passants qu'il rencontre et qui pestent contre lui. Un homme qu'il avait fait rouler en bas des trottoirs, le bouscule à son tour jusqu'au milieu de la rue en le traitant d'imbécile et d'ivrogne. Paul Duval ne s'émeut pas davantage de l'aventure; il continue de descendre sans souci de la cohue des rues qui grossit à mesure qu'il se rapproche de la ville, sans souci des dangers auxquels l'exposait sa dangereuse inattention. Il traversa la ville sans plus se convaincre de ce qu'il faisait ; puis, il se trouva bientôt dans sa chambre d'hôtel, affalé sur son lit, en proie

au plus violent désespoir. Il resta là longtemps sans même pouvoir penser tant les impressions se brouillaient, se heurtaient, se confondaient dans son cerveau.

Puis, peu à peu, quand les ombres eurent envahi complètement la chambre, le calme commença de se faire. Il put repasser un à un dans sa mémoire les détails de l'incident de la Montagne.

Quand Blanche Davis, joyeuse et folâtre, passa près de lui, il se souvint qu'il s'était levé et que sur le bord de l'avenue, il avait crié :

"Blanche !..."

Il y eut alors comme un moment de stupeur dans le groupe ; on se regarda surpris; une grande pâleur couvrit le visage de la jeune fille. Timide maintenant, gauche, effrayé de l'effet produit parmi les citadins par son indiscrete exclamation. Paul Duval réalisa combien il devait être ridicule à ce moment. Il n'osait plus ni dire un mot ni faire un geste; au reste, un grand éclat de rire parti du groupe le cloua davantage sur place. Les jeunes gens partirent; Blanche Davis, traînant un peu, et à dessein, de l'arrière, s'était approchée de lui et sans presque s'arrêter, lui avait jeté en passant :

"Vous êtes un imprudent et vous avez failli me compromettre ; je vous avais recommandé de ne jamais plus chercher à me rencontrer ; je me marie dans deux jours avec Gaston Vandry, entendez-vous ? votre intervention serait ridicule... Adieu !..."

Et la jeune fille partit en courant rejoindre ses compagnons. Après il ne se rappelait plus de rien ; il ne se rappelait plus qu'il était resté longtemps à la même place, exposé à la risée de tous ceux qui passaient et qui s'amusaient de son hébétude; qu'il était descendu de la Montagne en risquant cent fois de se faire arrêter, écorcher ou écraser et qu'il avait traversé presque toute la ville dans cet état de surexcitation voisin de la démence.

Et maintenant sa mésaventure le navre, le mortifie ; cette entrevue inutile et ridicule où il avait joué un rôle de bouffon présente à ses yeux les proportions d'un événement désastreux. Il maudit sa naïveté qui lui avait fait ignorer les subtilités modernes qui, elles seules, mènent à présent ce que l'on appelle encore l'amour, dans les villes; il maudit jusqu'à cette ferveur de son amour à lui qui l'avait si subitement et si aveuglement empli de l'extase obsédante comme l'était sa détresse, après le rêve envolé...

L'obscurité est maintenant profonde dans la pauvre cellule et le calme prend plus de place dans l'âme tourmentée du jeune homme.

(à suivre)

JEAN SAINTE-FOY.



## Lettre émouvante d'un soldat canadien

### LA BATAILLE DE CAMBRAI



*Nos lecteurs aimeront à lire et à conserver la lettre suivante écrite à ses parents par un soldat canadien-français de Québec de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier.*

*L'auteur de cette lettre si touchante est le soldat Xavier Brousseau dont le frère Antoine est aussi au front. Leurs parents, qui vivent encore, n'ont que ces deux garçons et ils ont raison d'en être fiers.*

*Voici cette lettre. Nous la donnons sans la retoucher. Elle n'en est que plus vraie et plus intéressante.*

Quelque part en France,

4 octobre 1918.

Bien chers parents,

C'est avec des larmes dans les yeux, et la gorge remplie de sanglots; c'est avec un cœur saignant et une âme meurtrie que je vous écris; cependant—je vis, que Dieu en soit béni.—La grande bataille de Cambrai a été la plus sanglante que l'armée Canadienne ait jamais vue depuis le début de la guerre. La bataille a commencée le 27 de septembre au point du jour; le soir nous partions de nos tranchées. J'avais communiqué dans l'après-midi. Il était 6 heures du soir lorsque nous nous sommes mis en marche; nous avons marché jusqu'à minuit; la pluie a commencé; peu de temps après nous sommes entrés dans un champ et pendant deux heures et demie la pluie n'a cessé de nous tremper jusqu'au os; enfin le temps s'est un peu éclaircis et nous sommes partis prendre place en avant de nos canons; pendant que les Allemands nous envoyait des obus de temps en temps. A 5 h 10 du matin, le 27 toute notre artillerie a ouvert un feu terrible; le ciel était rouge et la terre tremblait sous nos pieds. Nous étions devenus sourds par les bruits du canon; la gorge sèche et les poumons nous brûlait par la respiration de la poudre; les yeux nous était en feu par la fumée. 30 minutes après nous sortions de notre tranchée, bayonnette au fusil et notre marche sur les boches était accompagné par nos canons qui n'ont cessé de tonner, les mitrailleuses balayaient devant nous le chemin, les avions indiquaient notre avance à nos artilleurs, afin qu'ils ne tirent pas sur nous. Nos chars d'assaut (tank) écrasaient les nids de mitrailleurs allemands pendant qu'on enfilait le reste à la bayonnette. Par milliers les Boches les mains en l'air se donnaient prisonniers en criant "Kamarad". Nous avons marché en prenant le canal, position forte allemande; leurs canons, leurs voitures, leurs chevaux,

même leurs déjeuners que nous avons mangés et leur café encore chaud que nous avons bu. Nous avons dans l'après-midi pris Bourlon, Inchy et le Bois-de-Bourlon. Malheureusement nous avons avancé trop vite et plusieurs de nos hommes se sont fait tuer par nos propres obus; pas un de mes hommes n'a été blessé ou tué cette journée-là; notre tâche achevé nous nous sommes reposés dans une tranchée où il y avait une dizaine d'Allemands de morts; quelques-uns n'étaient que lambeaux de chairs; le cœur, les entrailles traînant dans la boue, la figure en bouillie, les membres dispersés. Il y en avait un qui avait plutôt été tué par le déplacement de l'air que fait l'explosion d'un obus, car il avait qu'un peu de sang à la bouche; il était joli, jeune d'à peu près 15 ans; cela m'a fait de la peine quand je l'ai vu; et je ne suis dit: "Seigneur, est-ce possible que l'Allemagne fasse tuer jusqu'à ses enfants?"

A côté de lui il y avait son couteau, sa cuillère et fourchette et du pain noir; plus loin il y avait un officier allemand jeune aussi, 17 ans, il était blessé à l'épaule et dans l'estomac; et un autre, un sergent-major allemand blessé gravement, ce dernier est mort devant nous dans l'après-midi. Je me rappellerai toujours de la vilaine grimace qu'il a faite avant de mourir. J'ai eu soin de l'officier, je lui ai fait un lit du mieux que j'ai pu, je l'ai abrité avec des capotes, je lui ai donné de l'eau. Il parlait français. Vers 5h de l'après-midi les brancardiers sont venus le chercher. Les prisonniers aident nos blessés à se rendre aux ambulances. Tout le temps Fritz, le boche c'est-à-dire, nous bombardait. Le soir à la tombée de la nuit nous avons traversé le bois de Bourlon sous une pluie d'obus; plusieurs de nos hommes sont morts et d'autres blessés. A 7h., nous sommes allés prendre 7 de ces canons, un chemin de fer et un grand nombre de mitrailleuses, faisant tous les hommes prisonniers au nombre de 365, et nous avons seulement 2 de nos hommes blessés. Voilà le 27 et 28.—Nous avons avancé sur le terrain que la 3ème division avait pris dans la première avance. Le 29 nous sommes allés d'avant. Sur le terrain que d'autres bataillons avaient conquis à l'ennemi nous nous rapprochions de plus en plus de Cambrai, grande ville, où les Allemands ont leur chemin de fer qui transporte les troupes, matériel et provisions à ses armées en Belgique. A minuit, nous partions, à 2 milles et demi de notre place de départ, les obus commençaient à tomber dru et de gros calibre. Nous sommes restés sous ce barrage toute la nuit, cachés dans une petite tranchée. A 5h du matin, notre artillerie ouvrait un feu terrible, mais presque aussitôt l'artillerie allemande répond avec fureur. Nous nous trouvions sur le

flanc gauche de la ville même de Cambrai. Nous avons marché d'avant sous une pluie d'obus, laissant des morts et des blessés à tous les 5 ou 6 verges. Les bataillons se passaient et se repassaient les uns après les autres, c'était terrible, cette journée du 30 septembre. Il faisait beau. Dans le ciel le soleil était beau, mais c'était l'enfer sur la terre. On n'attendait qu'un cri on ne voyait que du sang, que des blessés et des morts. Nous avons pris des canons et beaucoup de mitrailleuses boches et un grand nombre de prisonniers, et aussi tués un grand nombre d'allemands. Nous avons aussi capturé 3 lignes de chemin de fer. Nous sommes revenu un peu à l'arrière, vers le soir, pour avoir des rations de bouche et dormir un peu dans une vieille tranchée remplie de morts, malheureusement la pluie est venu nous déranger et nous tremper jusqu'aux os, ainsi que les obus allemands qui sont venus nous visiter, ainsi que des bombes.

Le 1er au matin, la balance de notre bataillon allait encore attaquer les Fritz, nous avons pris 400 mètres de terrain au prix de suprêmes sacrifices, prenant le terrain pied par pied et se battant corps à corps. Nous avons gardé notre terrain conquis, et pas un homme n'a reculé, ils sont morts sur place plutôt que de retraiter. Et lorsque le soir est venu mettre un calme à la bataille et que le 22e régiment est venu nous relever à 2 h dans la nuit du 2 octobre, il ne restait plus du 87e bataillon que 72 hommes et 2 officiers sur un bataillon qui comptait plus de 1000 hommes et 50 officiers. Quel vaillant bataillon, ma mère : "on meurt, mais l'on ne se rend pas !". 72 de la Garde Grenadière ont fait face à plus de 3000 Allemands et les ont gardé en respect jusqu'à ce que l'ont ait du renfort, sans perdre un pouce de terrain. Alo's nous

sommes partis pour l'arrière. Après 3 heures de marche, nous sommes embarqués dans les voitures du bataillon qui nous ont ramenés au campement où la fanfare s'est mise à jouer en nous voyant, tous meurtris, tous sanglants, pleins de boue. On nous a donné un bon coup de rhum, un bon déjeuner chaud. On avait préparé des bonnes petites tentes, 6 par 6, pour que l'on se repose, c'était triste, maman, va. Quand la musique s'est mise à jouer, nous nous sommes mis à pleurer, ce n'était plus qu'une poignée de main, tous les amis qui sont restés, me cherchaient, et me donnaient la main, des gâteaux, cigares, cigarettes, bons, comme si nous avions été des enfants. Chacun essayait de faire de son mieux pour nous reconforter, nous avons tellement souffert. De tous mes hommes j'en ai eu que deux légèrement blessé, tous les autres sont bien et encore avec moi. Ils ont beaucoup de confiance en moi, je les avais tous mis sous la protection de Jésus, Marie, Joseph. Je leur criais priez et moi, je n'ai cessé de prier, surtout la Ste-Vierge. Ayez confiance en elle je leur disais et je vous promets que rien ne vous arrivera. Remerciez-la vous autres aussi d'avoir gardé votre fils. Nous sommes maintenant à l'arrière pour le présent. Je crois que nous allons avoir une couple de mois de repos.

Je termine donc en vous disant que j'ai beaucoup de misère à marcher, ayant mal au deux talons, et que je suis encore bien énervé. Dans ma prochaine, je vous enverrai quelque souvenir allemand, ci-inclus un "mark" allemand.

Des saluts à tous. Embrasse bien les enfants. Je vous embrasse bien fort.

Votre fils.

XAVIER.



## UNE SEMAINE DE GUERRE



**C**ELUI qui, il y a un mois, nous aurait prédit les événements d'aujourd'hui aurait passé pour un rêveur et aurait été écrasé sous le poids de la raillerie générale.

En moins de quatre semaines, non seulement la résistance de nos ennemis a été brisée mais la forme extérieure de leurs gouvernements a subi une métamorphose quasi-inexplicable.

Le roi de Bulgarie, Boris, qui a succédé à son père Ferdinand, a lui-même abandonné sa couronne et fui vers des cieux moins chargés d'orages.

L'empereur d'Autriche a vu fondre sous ses yeux la chaîne qui unissait les divers fragments de son double empire et lui-même a dû chercher vers la Suisse un abri contre la menace révolutionnaire.

La Turquie ouvre ses portes aux flottes et aux armées des Alliés et subira le sort que l'Entente déci-

dera comme devant être son partage dans l'avenir. Samedi le 9 novembre la flotte alliées mouillera en face de Sainte-Sophie; les Dardanelles nous seront ouvertes et nos marins procéderont à nettoyer la Mer Noire.

Ce qu'il y a cependant de plus colossal c'est de voir la soumission abjecte de l'Allemagne. Tout s'effondre chez elle au même instant. La dislocation s'est opérée en quatre mois depuis la mi-juillet. Encore à ce moment quand les hordes teutoniques menaçaient Paris; quand le kaiser du haut de ses différents observatoires lançait à ses armées ses proclamations victorieuses et invoquait l'aide de son vieux dieu teuton, qui aurait cru à une débacle aussi formidable et aussi complète?

L'Allemagne est aujourd'hui complètement isolée. Ses complices dans le crime de 1914 l'abandonnent l'un après l'autre. Elle est seule maintenant pour



affronter la colère du monde civilisé. C'est son génie malfaisant qui a monté l'immense conspiration à son propre bénéfice, dans laquelle elle a entraîné ses alliés avides de conquêtes mais trop faibles individuellement pour réaliser leurs ambitions.

Dans la défaite elle s'abat et se traîne aux pieds de ses vainqueurs. Elle demande grâce. Ce sont ses émissaires qui vont prier le maréchal Foch d'écouter leurs prières et de leur épargner le dernier désastre. Elle doit savoir qu'il ne peut y avoir pour elle aucune pitié. Elle n'en a eu pour personne. Victorieuse, elle a été sans merci. Il n'y a eu dans sa lutte aucun héroïsme. Barbare dans le triomphe elle devient lâche dans la défaite. Ses crimes dépassent l'imagination et aucune punition ne peut être trop cruelle pour ses horribles méfaits.

Le moins qu'elle puisse attendre de ses adversaires c'est qu'ils la mettent dans l'impossibilité de renouveler les abominations des dernières quatre années.

Hier, le 7 octobre, une délégation allemande a demandé une entrevue au maréchal Foch dans le but de poser les termes d'un armistice et au moment où nous écrivons ces lignes le monde entier attend avec anxiété la décision des autorités militaires.

Il n'y a nul doute que les conditions seront humiliantes pour le Boche. D'ailleurs il n'a qu'à se remémorer 1870 et se remettre dans l'esprit la brutalité de son traitement de la nation française. Il ne retirera ses dernières troupes des régions occupées que plus de deux ans après la conclusion du traité de Francfort.

Il exigera cinq milliards d'indemnité; l'abandon de partie de l'Alsace-Lorraine; le défilé d'un certain nombre de ses corps d'armée dans Paris. Il rançonnera et pillera comme les Huns ses ancêtres.

Et de quel droit maintenant voudrait-il échapper à la responsabilité de ses crimes?

Ce qui ajoute encore au danger de la situation chez nos ennemis, c'est le soulèvement populaire qui menace de devenir général.

Depuis assez longtemps, et surtout maintenant que les armées boches n'enregistrent que des défaites, la rumeur de l'abdication de Guillaume a été persistante. Dans plusieurs parties de l'empire on a demandé tout haut son abandon de la couronne impériale. Jusqu'à présent il n'a rien fait dans cette direction.

Les hommes de la Prusse qui contrôlent encore le Reichstag; les journaux à la dévotion de cette majorité, ont persisté à croire que le soldat allemand, bien que désireux de la paix, continuerait à se battre si on faisait appel à son chauvinisme et si on lui démontrait que la patrie allemande était véritablement en danger. Mais en ces derniers jours les conditions ont complètement changé.

Les doctrines bolchévistes que l'Allemagne a encouragées en Russie commencent à se faire jour parmi la population ouvrière ainsi que parmi les marins et les soldats.

A Kiel, les équipages de la flotte se sont emparés de plusieurs navires de guerre, sont descendus dans la ville et ont imposé leurs conditions au gouverneur de la place.

A Hambourg de sérieuses grèves se sont déclarées et il y a eu dans la rue de violentes bagarres entre les grévistes et la police militaire. Toute la flotte est en révolte et les marins sont les maîtres non seulement à Kiel mais aussi à Wilhemshaven, Heligoland et Cuxhaven.

La Bavière montre les dents. Elle menace de retirer les corps d'armée bavarois du front de bataille pour les mettre sur sa frontière sud où elle appréhende une attaque des alliés. Le roi Louis de Bavière a même déclaré qu'au cas de l'abdication de Guillaume la couronne impériale devait lui revenir.

Cette action de la Bavière fait prévoir une séparation possible entre les états de l'Allemagne du Sud et la Prusse; démembrement de l'empire construit à grands frais et au prix de beaucoup de sang versé, par le prince de Bismark.

La déchéance des allemands est de plus en plus apparente. Le maréchal Mackensen commandant l'armée d'occupation de Roumanie a dû demander au gouvernement provisoire hongrois la permission de faire passer ses troupes par la Hongrie pour retourner en Allemagne. On a bien voulu le lui permettre à condition que ces troupes déposent leurs armes lorsqu'elles atteindront le territoire hongrois. Ces armes leur seront envoyées plus tard en Allemagne.

En Bohême, le comité national tchéco-slovaque a établi son autorité sans difficulté sur tout le territoire, même dans les villes à population allemande comme Olmutz, Brann, et Rumbourg. Les garnisons allemandes ont partout été surprises et désarmées.

Le gouvernement hongrois à Budapest a promulgué un ordre défendant tout trafic dans la direction allemande par voie du Danube.

De tous côtés l'Allemagne reçoit le coup de pied de l'âne.

En Autriche-Hongrie l'autorité de l'empereur a complètement disparu. Ses armées ont subi, avant la signature de l'armistice de la part des troupes italiennes aidées des corps anglo-français, une défaite si écrasante, qu'elle a déterminé une déroute absolue. Le nombre des prisonniers a dépassé 100,000 et le matériel capturé représente un total extraordinaire.

Les italiens sont maîtres de l'Adriatique; le passage des armées alliées par le territoire austro-hongrois est garanti; le nouvel état de Slovaquie est formé. Bref l'Autriche disparaît presque toute dans le morcellement de son territoire. La Hongrie a déclaré son indépendance. L'empereur Charles, s'il reste dans son pays va devenir un véritable roi d'Yvetot.

Voilà l'état actuel de ceux qui se croyaient les maîtres du monde, il n'y a pas quatre ans.

Sur le champ de bataille de l'ouest la lutte se

continue avec acharnement et avec un succès toujours croissant pour les Alliés. De la Belgique à la Meuse l'ennemi se replie au pas de course abandonnant prisonniers et munitions aux mains de nos troupes.

La ville belge de Gand est abandonnée par les allemands. Sedan, dont le nom rappelle la capitulation de l'armée française en septembre 1870, est pratiquement entre nos mains. Sa chute voit disparaître l'espoir de l'ennemi de pouvoir se retirer en arrière de la ligne de la Meuse et de garder pied sur le territoire français à l'ouest de la frontière du Luxembourg. De plus la prise de cette ville fait disparaître la ligne latérale de communication avec la grande forteresse de Metz, car elle va se trouver sous le feu des canons américains et ne pourra pas être utilisée pour la retraite.

Tournai, centre important de chemin de fer sur la ligne de raccordement avec Bruxelles, est aux mains des britanniques qui après leur passage de l'Escaut rencontreront peu d'obstacles d'importance avant d'atteindre la capitale belge. Au sud de Valenciennes le maréchal Haig occupe Avesnes, autre point de jonction de voie ferrée et continue sa marche sur Maubeuge.

Plus à l'est les français sont à vingt-cinq milles au nord de Reims sur la route de Mézières, dont la capture ne laissera plus à l'ennemi qu'une ligne de retraite celle qui passe par Hirson et qui à certains endroits est sous le feu de l'artillerie alliée.

La demande d'armistice par les allemands n'a donc pas ralenti en aucune façon la poussée de nos troupes. C'est à une heure et demie du matin, le 8 courant, que les parlementaires ennemis auront leur entrevue avec le maréchal Foch. Il leur a donné 72 heures pour leur réponse. Le délai expire donc à 11 heures lundi matin.

Les commentateurs croient que la fin n'est pas éloignée. Si les allemands ne peuvent pas s'entendre les Alliés régleront rapidement la question pour eux. Leur demande de suspension temporaire des hostilités a été refusée par le maréchal et pour nous servir de l'ultimatum que la majorité républicaine avait signifiée au maréchal MacMahon en 1879, il leur faudra soit se soumettre, soit se démettre. Ce sera probablement à la dernière alternative qu'il leur faudra se résigner.

Les derniers rapports notent l'extension du mouvement révolutionnaire dans le Mecklembourg et dans le nord de la Prusse. Les socialistes ont préparé une série de mesures dont l'adoption comporte l'abdication de l'empereur. Ce dernier met du temps à accepter l'inévitable, mais il devra y venir.

Il a encouragé les manœuvres des révolutionnaires en Russie; le choc en retour des mêmes idées subversives va lui faire perdre sa couronne.

A. GOBEIL

7 novembre 1918.

## Echos et Commentaires

### L'heure du chatiment.

La guerre tourne avec ses rigueurs contre les puissances politiques, financières et militaires qui ont commis le crime de l'engager et qui se sont infligé la honte de la faire en criminels. Elles ne méritent aucune pitié. Combien de temps se prolongera leur retraite humiliante? Nous le verrons. Mais ne nous berçons pas dans l'optimisme. On ne peut, on ne doit leur faire aucune grâce; la justice l'exige et la prudence le conseille. Elles font tout pour échapper au Sedan, au Waterloo qui les attendent. Mais leur diplomatie avec sa trame grossière sera déchirée par les événements qu'il n'est au pouvoir de personne de retenir. Leur dernière espoir gît dans la souplesse et l'audace de leurs finances, jugées capables d'asservir la défaite aux intérêts des vaincus. Les misérables en ont trop fait pour réussir à se ménager une pareille vengeance. Leur écrasement se fait aux applaudissements de l'histoire; les générations qui nous suivent n'auront pas assez de mépris et d'aversion pour en couvrir les peuples et les Etats qui ont poussé à ce point l'art de tromper et de détruire.

Notre-Dame de Reims, qui s'est effondrée sous la grêle de leurs obus, Saint-Rémy, dont ils ont fait un monceau de ruines informes, Cambrai, que leurs mines ont en partie fait sauter, nos villes et nos villages incendiés, nos campagnes dévastées appellent sur eux toutes les malédictions que nos armées se chargent de réaliser. Notre diplomatie saura-t-elle les réduire à expier tout le mal qu'ils ont fait et leur imposer de justes réparations? Si exigeante qu'elle soit, elle n'obtiendra jamais une remise en état de nos provinces et de nos cités. Les œuvres accumulées par nos Pères durant les siècles ont disparu, le travail de nombreuses générations est anéanti, les familles n'ont ni foyer ni souvenirs, leur domaine est dépouillé de ce qui faisait sa fertilité et sa richesse, les ateliers et les usines sont privés de leurs outils et de leurs machines, les églises sont abattues. Que de belles églises honoraient notre Picardie, notre Laonnois, notre Soissonnais, notre Champagne !..

Toute une zone de sol national allant des monts de Flandre aux rives de la Moselle produit une impression de mort.

DOM BESSE.

L'Univers.



# AVIS

## Loi du Service Militaire, 1917

### EMPLOI D'HOMMES EN CONTRAVENTION AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYÉS D'ÂGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN RÈGLE AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LE DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire. Il doit être clairement entendu que les Certificats d'Enregistrement national, émis le 22 juin 1918, lors de l'enregistrement général, ne définissent en aucune manière la position d'un homme vis-à-vis de la Loi du Service militaire.

#### RÈGLEMENTS.

106.—Toute personne qui emploie ou garde à son service un homme qui a déserté, ou est absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne, ou en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'après enquête LES PAPIERS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES À L'HOMME AINSI EMPLOYÉ OU RETENU À SON SERVICE ONT ÉTÉ SOUMIS ET EXAMINÉS, et qu'il a été établi à sa satisfaction, après cette enquête, que l'homme n'était pas un déserteur, ou n'était pas absent sans permission du service militaire, ou en contravention avec aucune des obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

106 A.—Toute personne QUI RECÈLE, OU CACHE, OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE AIDE UN HOMME QUI A DÉSSERTÉ, OU EST ABSENT SANS PERMISSION DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE, ou est en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute autre proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'elle ne savait pas et qu'elle n'avait aucune raison de croire que l'homme qu'elle recélait, ou cachait, ou aidait était un déserteur, ou était absent des forces sans permission, ou qu'il était en contravention avec les obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

# Achetez la Paix, mais par la Victoire !

Souscrire au dernier emprunt de guerre canadien, c'est aider pratiquement à tuer la tyrannie dans le monde, à rétablir le règne de la justice et de la liberté, à rendre durables les bienfaits de la prospérité et de la civilisation. ∴ ∴ ∴ ∴

Aidez à la Victoire,  
vous aurez la Paix.